



World Food Programme
Programme Alimentaire Mondial
Programa Mundial de Alimentos
برنامج الأغذية العالمي

Conseil d'administration
Deuxième session ordinaire
Rome, 26-29 novembre 2018

Distribution: générale	Point 8 de l'ordre du jour
Date: 31 octobre 2018	WFP/EB.2/2018/8-A/2
Original: anglais	Questions opérationnelles – Plans stratégiques de pays
	Pour approbation

Les documents du Conseil d'administration sont disponibles sur le site Web du PAM (<https://executiveboard.wfp.org/fr>).

Plan stratégique de pays – Tchad (2019-2023)

Durée	Janvier 2019-décembre 2023
Coût total pour le PAM	1 329 109 571 dollars É.-U.
Marqueur de l'âge et de l'égalité hommes-femmes*	3

* <http://gender.manuals.wfp.org/en/gender-toolkit/gender-in-programming/gender-and-age-marker/>

Résumé

Doté de vastes espaces, de ressources naturelles abondantes et d'une population jeune et en augmentation, le Tchad est potentiellement capable d'accomplir des progrès significatifs pour atteindre les objectifs de développement durable. Toutefois, les problèmes de développement structurel, la forte prévalence de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition, les inégalités entre les sexes, la vulnérabilité face aux crises d'origine climatique et météorologique et les déplacements de populations provoqués par les conflits et l'insécurité sévissant dans les pays voisins, entravent les efforts menés par le Gouvernement en matière de développement et pèsent lourdement sur les ménages et les communautés déjà vulnérables. L'examen stratégique Faim zéro réalisé en 2017 a mis en évidence des lacunes essentielles dans l'action menée par le pays pour résoudre les problèmes persistants que sont la faim et la malnutrition. Pour que le pays progresse sur la voie de la réalisation des objectifs de développement durable d'ici à 2030, il conviendra d'adopter des mesures intégrées et d'engager des investissements dans tous les secteurs.

Les principales priorités de développement du Gouvernement sont inscrites dans le document intitulé "Vision 2030: le Tchad que nous voulons", un cadre stratégique conçu pour être mis en œuvre au moyen de plans de développement successifs, à commencer par le Plan national de

Coordonnateurs responsables:

M. A. Dieng
Directeur régional
Afrique de l'Ouest
courriel: abdou.dieng@wfp.org

Mme N. Walters
Directrice de pays
courriel: nancy.walters@wfp.org

développement pour 2017–2021. L'objectif global du Plan national de développement pour 2017–2021 est d'améliorer la qualité de vie des Tchadiens en développant le capital humain et social et la protection sociale et en favorisant l'autonomisation économique.

Fondé sur les compétences reconnues du PAM, le présent plan stratégique de pays pour la période 2019–2023 prend en compte les recommandations issues de l'examen stratégique Faim zéro et les conclusions des consultations intensives menées avec les partenaires et les pouvoirs publics. Il fait aussi écho aux priorités nationales et est cohérent avec le Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement 2017–2021 pour le Tchad, la Stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel, le Programme d'investissements prioritaires du Groupe de cinq pays pour le Sahel et les objectifs de l'Alliance globale pour l'Initiative Résilience. Le plan intègre également les recommandations et les enseignements tirés de plusieurs évaluations des activités menées par le PAM au Tchad et dans la région.

Le plan stratégique de pays explicite le repositionnement que le PAM prévoit d'effectuer au Tchad pour aider le pays à atteindre l'objectif Faim zéro d'ici à 2030 et met l'accent sur les efforts menés dans le contexte du couplage aide humanitaire-développement-paix afin de donner des solutions durables au problème de la faim. Le PAM continuera d'honorer ses engagements et de répondre aux attentes en ce qui concerne les interventions d'urgence et le relèvement, en vue de sauver des vies en apportant une assistance alimentaire et nutritionnelle efficace aux populations touchées par les crises. Le plan fournit également au PAM un cadre qui lui permettra de changer des vies et de contribuer sur le long terme à la résilience et aux moyens d'existence des personnes déplacées et des populations d'accueil vulnérables, ainsi que des personnes en situation d'insécurité alimentaire chronique.

Le PAM s'attachera à renforcer les synergies avec les pouvoirs publics et les partenaires, notamment au moyen de la convergence géographique des interventions, c'est-à-dire la concentration de différents types d'activités dans les mêmes zones géographiques pour obtenir des effets de synergie et un impact plus sensible, et soutiendra les capacités et les systèmes nationaux relatifs à la protection sociale et à la préparation aux situations d'urgence et à l'intervention en cas de crise, afin que les partenaires puissent assumer davantage, et à terme entièrement, la responsabilité des activités.

Le présent plan stratégique de pays contribuera à l'obtention des résultats stratégiques du PAM 1, 2, 4, 5 et 8. Intégrant les questions transversales de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes, de la protection et de la responsabilité envers les populations touchées, le plan centre l'action du PAM au Tchad sur six effets directs stratégiques interdépendants:

- Les personnes touchées par des crises dans les zones ciblées sont en mesure de satisfaire leurs besoins alimentaires et nutritionnels essentiels pendant et après les crises.
- Les personnes en situation d'insécurité alimentaire dans les zones ciblées ont accès à des aliments nutritifs en quantité suffisante toute l'année.
- Les personnes vulnérables dans les zones ciblées présentent un état nutritionnel amélioré toute l'année.
- Les populations et les communautés en situation d'insécurité alimentaire dans les zones ciblées disposent de moyens d'existence plus résilients et de systèmes alimentaires plus durables toute l'année.
- Les institutions nationales sont dotées de meilleures capacités de gestion des politiques et programmes relatifs à la sécurité alimentaire, à la nutrition et à la protection sociale, notamment les programmes qui favorisent la cohésion sociale et la stabilité toute l'année.

- Les partenaires humanitaires et de développement au Tchad ont accès à des services communs leur permettant d'atteindre les régions ciblées et d'y déployer leurs activités toute l'année.

Projet de décision*

Le Conseil approuve le plan stratégique pour le Tchad (2019–2023) (WFP/EB.2/2018/8-A/2), pour un coût total pour le PAM de 1 329 109 517 dollars É.-U.

* Ceci est un projet de décision. Pour la décision finale adoptée par le Conseil, voir le document intitulé "Décisions et recommandations" publié à la fin de la session du Conseil.

1. Analyse de la situation

1.1 Contexte national

1. Doté de ressources naturelles, de sources d'énergie renouvelables, de vastes espaces et d'une population jeune et en augmentation, le Tchad est potentiellement capable d'accomplir des progrès significatifs s'agissant de concrétiser le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et d'atteindre les objectifs de développement durable (ODD). Cependant, le sous-développement, les crises prolongées, les changements climatiques, les inégalités entre les sexes et les problèmes de gouvernance entravent ses progrès, et le Tchad demeure un pays fragile à faible revenu. Il se classe au 186^{ème} rang sur 188 pays selon l'indice de développement humain. Depuis le démarrage de la production de pétrole en 2003, les indicateurs du développement humain du Tchad s'améliorent; toutefois, la crise économique récemment provoquée par la forte baisse des prix du pétrole en 2014, les inégalités systémiques, les menaces sécuritaires externes et internes et les chocs climatiques aggravent la fragilité du pays. Selon les estimations, le produit intérieur brut (PIB) par habitant a diminué, passant d'un niveau record de 1 239 dollars en 2014 à 851 dollars en 2016¹.
2. Le Tchad est touché par des déplacements internes et externes de populations, dus en grande partie à l'insécurité qui prévaut dans la région. Le pays compte 450 000 réfugiés, dont 55,5 pour cent de femmes et 24,3 pour cent d'enfants d'âge scolaire, notamment 330 365 Soudanais dans l'est du pays, 109 093 Centrafricains dans le Sud et 9 934 Nigériens dans la région du Lac². Le pays compte aussi 170 000 personnes déplacées dans la région du Lac et 53 000 rapatriés en provenance de la République centrafricaine qui vivent dans le Sud dans des conditions semblables à celles des camps.
3. Le Tchad est l'un des pays du monde les plus vulnérables face aux changements climatiques³. Il doit lutter contre la désertification rapide, l'érosion des sols, l'exposition régulière à des catastrophes naturelles, la réduction de la productivité des terres et la dégradation de l'environnement et gérer la transition entre un système de pastoralisme nomade extensif et des moyens d'existence sédentaires.
4. Dans le document "Vision 2030: le Tchad que nous voulons", le Gouvernement du Tchad a mis en avant le potentiel du pays et a énoncé ses aspirations à devenir une nation émergente. En mai 2018, le Président du Tchad a adopté une nouvelle constitution qui a marqué la naissance de la Quatrième République.

1.2 Progrès vers la réalisation de l'objectif de développement durable 2

Progrès vers la réalisation des cibles de l'objectif de développement durable 2

Accès à l'alimentation

5. Le Tchad est le deuxième pays au monde le plus touché par l'insécurité alimentaire (il est classé 118^{ème} sur 119 pays dans l'indice de la faim dans le monde). Une analyse intégrée du contexte⁴ indique que les régions les plus touchées par l'insécurité alimentaire sont celles qui présentent la plus grande vulnérabilité. Elles sont essentiellement concentrées dans la ceinture sahélienne qui est la plus durement frappée pendant la période de soudure annuelle (juin à septembre). De 2016 à 2017, le taux d'insécurité alimentaire national est

¹ Fonds monétaire international. 2018. Rapport de pays No. 18/108. Voir <https://www.imf.org/~media/Files/Publications/CR/2018/cr18108.ashx>.

² Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés. Statistiques de la fin du mois de février 2018. <https://data2.unhcr.org/en/country/tcd>.

³ Verisk Maplecroft. Indice de vulnérabilité face au changement climatique pour 2017.

⁴ Analyse des tendances réalisées sur les données des cinq dernières années (2012-2016) relatives à la période de soudure et à la période post-récolte.

passé de 18,5 pour cent à 23,7 pour cent, atteignant 50,2 pour cent dans les ménages dirigés par une femme. En 2017, la prévalence de l'insécurité alimentaire était particulièrement élevée chez les réfugiés (60 pour cent), les personnes déplacées (35 pour cent) et les personnes en difficulté pendant la période de soudure (40 pour cent). Plus de 3 millions de personnes se trouvent en situation d'insécurité alimentaire ou exposées au risque d'insécurité alimentaire, et plus de 500 000 enfants sont exposés au risque de souffrir de malnutrition pendant la période de soudure chaque année⁵.

6. Dans la région du Lac, l'insurrection de Boko Haram a perturbé les activités agricoles, les moyens d'existence et l'accès aux marchés de 180 000 personnes déplacées et réfugiés nigériens. Les ménages résidant dans le Tchad occidental, le Sahel, le Sud et le Sud-Est, dont les moyens d'existence dépendent du commerce, du pastoralisme et de l'agropastoralisme, sont confrontés à de graves pertes de revenu et de pouvoir d'achat liées à la perturbation du commerce transfrontalier et aux restrictions imposées à la liberté de circulation entre le Tchad et le Nigéria, la Libye, la République centrafricaine et le Soudan. Les réfugiés, les rapatriés et les personnes déplacées ont difficilement accès à la terre, à l'eau, aux moyens d'existence et aux possibilités d'emploi. Au sein de ces groupes déjà vulnérables, l'accès est particulièrement limité pour les femmes, en raison des pratiques discriminatoires qui s'appliquent à l'héritage des biens fonciers, et des restrictions imposées aux femmes en matière de mobilité, d'éducation et de représentation dans les organes de prise de décisions⁶.

Mettre fin à la malnutrition

7. Selon une étude de 2016 sur le coût de la faim en Afrique réalisée pour le Tchad, la malnutrition et la faim pourraient coûter au Tchad 9,5 pour cent de son PIB chaque année, 43 pour cent de la mortalité infantile étant liée à la malnutrition et 20 pour cent des enfants de moins de 5 ans présentant une insuffisance pondérale. En 2017, le taux de malnutrition aiguë globale s'élevait à 13,9 pour cent et dépassait le seuil d'urgence de 15 pour cent établi par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) dans 12 des 23 régions du Tchad, principalement dans le Sahel. Globalement, la prévalence de la malnutrition chronique s'élève à 32,4 pour cent et dépasse 40 pour cent dans cinq régions⁷. Les données 2017 du Bureau du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) indiquent que plus de 15 pour cent des enfants vivant dans les camps de réfugiés situés dans l'est du pays souffrent de malnutrition chronique. Dans certaines zones du Sahel, la prévalence de l'anémie chez les enfants de moins de 5 ans dépasse les 50 pour cent. Pour l'ensemble du pays, la prévalence de l'anémie chez les femmes en âge de procréer est de 47 pour cent⁸.
8. Selon une enquête démographique et de santé et à indicateurs multiples relative à 2014-2015⁹, la prévalence du virus de l'immunodéficience humaine (VIH) au Tchad s'élève à 1,6 pour cent. Le taux de prévalence varie selon les âges: il est de 0,8 pour cent dans le groupe des 15-19 ans, de 2,9 pour cent dans le groupe des 35-39 ans et de 1,4 pour cent dans le groupe des 45-59 ans. Pour 100 hommes qui vivent avec le VIH, on compte 140 femmes dans la même situation. La région du Lac soulève des préoccupations particulières, avec un taux de prévalence du VIH de 2,1 pour cent. Dans cette région, 67 pour

⁵ On ne dispose d'aucune donnée quantitative ventilée par sexe ou par âge.

⁶ Banque mondiale. 2016. *Republic of Chad - Shaping Adaptive Safety Nets to Address Vulnerability*. Voir <http://documents.worldbank.org/curated/fr/975691467989465312/Chad-Shaping-adaptive-safety-nets-to-address-vulnerability>.

⁷ PAM. 2017. Enquête de suivi et d'évaluation normalisés des phases de secours et de transition.

⁸ OMS. 2016. Voir <http://apps.who.int/gho/data/view.main.ANAEMIAWOMENPREVANEMIAV>.

⁹ Institut national de la statistique, des études économiques et démographiques, Ministère de la santé publique et ICF International. 2016. *Enquête démographique et de santé et à indicateurs multiples au Tchad 2014-2015*. Voir <http://dhsprogram.com/pubs/pdf/FR317/FR317.pdf>.

cent des personnes qui vivent avec le VIH sont sous-alimentées. Tous les enfants de moins de 14 ans vivant avec le VIH qui ont été évalués en 2017 souffraient de malnutrition aiguë. Au sein de la population vivant avec le VIH, la malnutrition est plus fréquente chez les femmes et les filles (72,6 pour cent) que chez les hommes et les garçons (59 pour cent)¹⁰.

Productivité et revenus des petits exploitants

9. Plus de 4,5 millions de personnes — soit 80 pour cent de la population active tchadienne qui compte 5,6 millions de personnes¹¹ — travaillent dans le secteur agricole (élevage, sylviculture et pêche), lequel fournit 59 pour cent du PIB¹². Les menaces pesant sur la sécurité, les catastrophes naturelles, la connectivité limitée avec les marchés locaux et transfrontaliers, les coûts de transaction élevés, les systèmes de crédit défaillants, la mauvaise gestion des ressources en eau et la faible utilisation des outils et des techniques agricoles modernes, contribuent à réduire la productivité et les revenus des petits exploitants. Les fluctuations des précipitations saisonnières et les conflits de la région du Lac ont eu des répercussions négatives sur les moyens d'existence des pasteurs qui dépendent du commerce transfrontalier (22,6 pour cent de commerçants transfrontaliers sont des femmes¹³) et des pêcheurs en raison des problèmes de déplacement et de sécurité. Le secteur agricole tchadien demeure encore largement sous-exploité.

Systèmes alimentaires durables

10. Les systèmes de production alimentaire sont limités et caractérisés par leur faible production, leur dépendance à l'égard des conditions climatiques et leur vulnérabilité face aux chocs. L'imprévisibilité des conditions météorologiques, l'irrégularité des précipitations, le manque d'infrastructures et l'inefficacité des systèmes de gestion et de conservation de l'eau et des terres compromettent la durabilité des systèmes de production alimentaire. La montée des tensions et des conflits entre pasteurs et agriculteurs et au sein des communautés est une conséquence directe de la pression croissante exercée sur les ressources en terres et en eau. En outre, les mauvaises conditions d'entreposage et de conservation après récolte contribuent à aggraver la pression exercée sur les systèmes alimentaires.

Environnement macroéconomique

11. Le PIB par habitant est passé de 220 dollars en 2001/2002 à 1 239 dollars en 2014, et le coefficient de Gini a augmenté, passant de 39,8 à 43,3 pour cent. Toutefois, la chute du prix du pétrole en 2014, la détérioration de la situation sécuritaire et le lourd fardeau au titre du service de la dette commerciale extérieure ont entraîné une forte récession en 2016. Le PIB réel s'est sensiblement contracté, avec un recul de 6,4 pour cent en 2016, favorisant un ralentissement économique qui a conduit le Gouvernement à appliquer des mesures d'austérité budgétaire, notamment des réductions des dépenses dans les secteurs sociaux, des coupes sur les salaires et des hausses d'impôts. La faiblesse de la demande intérieure et la poursuite de la perturbation du commerce transfrontalier ont entraîné une déflation de 1 pour cent en 2016. Les réserves en devises du pays ont fondu pour ne représenter que moins d'un mois d'importations, et les investissements étrangers directs, en grande partie liés au secteur pétrolier, ont diminué de moitié en 2016.

¹⁰ Secrétariat exécutif du Comité national de lutte contre le Sida. Rapport d'étude sur la situation nutritionnelle et de vulnérabilité alimentaire des personnes vivant avec le VIH sous ARV et DOTS dans la région du Lac.

¹¹ Données de la Banque mondiale. Voir <https://data.worldbank.org/indicator/SL.AGR.EMPL.ZS?locations=TD> et <https://data.worldbank.org/indicator/SL.TLF.TOTL.IN?locations=TD>.

¹² Central Intelligence Agency. 2018. *The World Factbook*. <https://www.cia.gov/library/publications/the-world-factbook/geos/cd.html>.

¹³ PAM. 2016. *Lake Chad Basin Crisis: Regional Market Assessment*. Voir <https://www.wfp.org/content/lake-chad-basin-crisis-regional-market-assessment-june-2016>.

12. Le Gouvernement a lancé des réformes structurelles en 2017 avec l'appui de donateurs multilatéraux, mais les chiffres officiels du chômage chez les jeunes âgés de 15 à 24 ans s'élevaient à 20,6 pour cent. Le taux de chômage est plus élevé chez les femmes (24,7 pour cent, contre 18,7 pour cent chez les hommes) ainsi que chez les personnes ayant un diplôme universitaire ou une qualification supérieure. Le taux de participation des femmes au marché du travail est de 65 pour cent et est demeuré stable dans l'ensemble, y compris pendant la crise économique, alors que le taux masculin a régulièrement reculé, pour passer de 80,5 pour cent en 2002 à 77,4 pour cent en 2016. Les femmes sont souvent surchargées de travail car elles assument les tâches ménagères, le soin des enfants et — dans les zones rurales — les activités agricoles.

Principaux liens intersectoriels

13. *Pauvreté (ODD 1)*. Plus de 60 pour cent de la population vit en dessous du seuil de pauvreté, établi à 1,25 dollar par jour. La pauvreté est fortement liée à la pénurie alimentaire⁷. La pauvreté est importante dans les zones rurales et parmi les ménages qui vivent de l'agriculture. On observe d'importantes variations régionales dans l'incidence de la pauvreté, liées aux aspects suivants: accès limité des producteurs et des consommateurs aux marchés, exposition à des chocs comme les variations des prix, épisodes de sécheresses, précipitations excessives et insécurité. La protection sociale constitue une aspiration essentielle du peuple tchadien. Selon une étude sur les aspirations nationales, 87 pour cent des 500 experts et dirigeants de l'échelon national à l'échelon communautaire, dont plus de la moitié de femmes, pensent qu'il n'existe pas de filet de protection sociale au Tchad¹⁴.
14. *Éducation (ODD 4)*. Avec une croissance démographique de 3,4 pour cent par an, 47,4 pour cent de la population a moins de 14 ans et 3,3 millions d'enfants sont d'âge scolaire. En 2011, le taux net de scolarisation s'élevait à 43,7 pour cent seulement (dont 41 pour cent de filles), et les coupes dans les salaires incitent régulièrement les enseignants à ne pas venir travailler. Le Tchad se classe dernier selon l'indice mondial des disparités entre hommes et femmes s'agissant du niveau d'instruction atteint, car il n'a comblé que moins de 60 pour cent de l'écart entre hommes et femmes dans le domaine de l'éducation.
15. *Santé (ODD 3)*. Les dysfonctionnements touchant l'organisation et la gestion des établissements de santé et le manque de ressources, de services (notamment de santé sexuelle et procréative) et de médicaments ont des répercussions négatives sur les hommes, les femmes et les enfants et compromettent l'efficacité et la qualité des activités de vaccination. Le taux de mortalité infantile est de 72 décès pour 1 000 naissances vivantes, le taux de mortalité néonatale est de 34 décès pour 1 000 naissances vivantes, et près d'un enfant sur cinq n'atteint pas son cinquième anniversaire. Le Tchad est classé au troisième rang des pays du monde pour ce qui est du taux de mortalité maternelle¹³, avec 860 décès pour 100 000 naissances vivantes, les adolescentes (de 15 à 19 ans) représentant 50,8 pour cent des décès maternels¹⁰.
16. *Égalité entre les sexes (ODD 5)*. Le secteur agricole mobilise 92,4 pour cent de la population active féminine, contre 82,9 pour cent de la population active masculine¹⁵. Les femmes ont un accès restreint aux moyens de production, au crédit, à la propriété foncière et à la location de terres. Le droit coutumier applicable à l'héritage des biens fonciers est souvent discriminatoire à l'égard des femmes, et ce sont les hommes qui décident de l'utilisation des récoltes et des revenus. Seulement 22,3 pour cent de femmes participent à la prise de décisions concernant les activités génératrices de revenu, 22,6 pour cent ont accès au crédit

¹⁴ Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement 2017-2021.

¹⁵ Banque mondiale. Site Web de données. 2018.

et 26 pour cent disposent d'un compte bancaire¹⁶; par ailleurs, 12,8 pour cent des parlementaires du pays sont des femmes¹⁷. En moyenne, les filles sont moins instruites que les garçons et davantage susceptibles de quitter l'école prématurément, souvent pour être contraintes à un mariage précoce. Le Tchad présente le troisième taux le plus élevé de mariages d'enfants au monde — 68 pour cent des filles sont mariées dès l'enfance. Les violences sexistes et les violences sexuelles sont omniprésentes et sont exacerbées par les conflits et les déplacements.

17. *Action climatique (ODD 13)*. Selon l'indice mondial des risques climatiques 2018, entre 1997 et 2006, les catastrophes naturelles ont coûté au Tchad 49 millions de dollars de dommages par an en moyenne. Compte tenu de la fragilité de ses écosystèmes, le pays continuera d'être confronté à des difficultés s'agissant de développer et de maintenir des systèmes alimentaires durables. Les populations rurales sont particulièrement vulnérables face aux catastrophes naturelles et aux changements climatiques. Les intérêts concurrents des agriculteurs et des éleveurs sont de plus en plus difficiles à concilier et un code pastoral approuvé par l'Assemblée nationale en 2014 n'a pas encore été appliqué.

1.3 Lacunes et problèmes liés à la faim

18. L'examen stratégique Faim zéro réitère bon nombre des principales causes de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition au Tchad, soulignant que le manque de cohérence des politiques, la faiblesse de la coordination sectorielle et l'application défailante des politiques empêchaient le Tchad de se libérer de la faim et de la malnutrition. La pauvreté et l'insécurité alimentaire sont inextricablement liées, en particulier dans les zones rurales. Le sous-développement et le manque de grandes infrastructures limitent et entravent la connectivité et l'intégration des marchés et l'investissement du secteur privé, et les effets des changements climatiques et des chocs climatiques exacerbent la faiblesse déjà patente de la productivité des petits exploitants agricoles et l'ampleur déjà considérable des pertes après récolte.
19. L'examen a également indiqué comme constituant d'importants obstacles au progrès, les inégalités entre les sexes imputables aux attitudes traditionnelles et à la discrimination structurelle, ainsi que la méconnaissance des bonnes pratiques en matière de nutrition.
20. L'examen fait particulièrement valoir que l'insécurité régionale et les déplacements de populations, qui exacerbent les pressions subies par les ressources naturelles, figurent parmi les principaux obstacles à la sécurité alimentaire. Les perspectives de nouveaux conflits dans les pays voisins, de variabilité du climat et de difficultés économiques signifient que les crises prolongées risquent de perdurer et que de nouvelles situations d'urgence surviendront, aggravant encore l'insécurité alimentaire et la malnutrition. Les consultations menées sur les résultats de l'examen ont mis en lumière la persistance de la situation humanitaire des réfugiés, des rapatriés et des personnes déplacées, et la nécessité de trouver des solutions à long terme pour établir des communautés stables et pacifiques.

1.4 Priorités pour le pays

Priorités du Gouvernement

21. Le document "Vision 2030: le Tchad que nous voulons" constitue le cadre de développement stratégique à long terme du Tchad, qui doit être mis en œuvre au moyen de plans nationaux de développement quinquennaux successifs. Le cadre vise à faire du Tchad une nation unie

¹⁶ Institut national de la statistique, des études économiques et démographiques. 2011. Rapport final – Troisième enquête sur la consommation et le secteur informel au Tchad. Voir <http://catalog.ihnsn.org/index.php/catalog/4923/download/61027>.

¹⁷ Union interparlementaire. <http://archive.ipu.org/wmn-f/classif.htm>. Consulté le 30 juillet 2018.

et une puissance régionale émergente d'ici à 2030¹⁸. Le Plan national de développement pour 2017–2021 met l'accent sur la protection sociale, la prévention de la violence sexiste, l'autonomisation économique et le renforcement des moyens d'existence et des capacités, ainsi que sur la formulation d'une stratégie nationale en faveur de l'égalité des sexes. Ce plan est cohérent avec la plupart des ODD. Les politiques sectorielles élaborées ces dernières années énoncent l'ensemble des priorités du Gouvernement dans les secteurs clés.

22. Après s'être associé au mouvement Renforcer la nutrition en 2015, le Gouvernement du Tchad a élaboré un plan d'action national intersectoriel à l'appui de la nutrition et de l'alimentation pour 2017–2021 qui établit un cadre permettant de transposer à plus grande échelle des activités à dimension nutritionnelle et axés sur la nutrition cohérentes et synergiques. Une plateforme de coordination destinée à faciliter la mise en œuvre a été créée au niveau national. En 2017, le Gouvernement a élaboré une politique nationale relative aux repas scolaires.
23. Le plan quinquennal de développement agricole du Tchad pour 2013–2018 et le plan national d'investissement dans le secteur rural pour 2014–2020 visent à assurer la sécurité alimentaire et à contribuer à la croissance de l'économie domestique grâce à la gestion de l'eau, à l'intensification et à la diversification de la production agricole, au renforcement du mécanisme national de prévention et de gestion des crises alimentaires, au renforcement des capacités des institutions publiques et des organisations de producteurs et à la promotion des chaînes de valeur agricoles porteuses. Le Tchad est également membre de l'initiative Grande Muraille verte pour le Sahara et de l'Initiative pour le Sahel relevant de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification dans les pays gravement touchés par la sécheresse et/ou la désertification, en particulier en Afrique.
24. Le cadre national tchadien de prévention et de gestion des crises a pour but d'assurer la sécurité alimentaire et de sauver des vies en cas de chocs majeurs, d'incidents climatiques récurrents ou de mouvements de population. Conformément à la stratégie nationale pour la protection sociale, le Gouvernement du Tchad s'emploie à mettre en place, avec l'appui de la Banque mondiale, un projet dont l'objectif est l'établissement d'un filet de protection sociale permanent. En 2017, le Tchad a rempli les conditions lui permettant de bénéficier de financements du Fonds des Nations Unies pour la consolidation de la paix, destinés à appuyer les priorités nationales que sont le renforcement de la cohésion sociale et l'établissement d'une nation pacifique.

Priorités du système des Nations Unies et des autres partenaires

25. Le Plan national de développement pour 2017–2021 est appuyé par le Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (PNUAD) du Tchad concernant la même période. Le PNUAD préconise d'établir des liens entre l'action humanitaire et le développement, en prenant en considération les causes profondes des vulnérabilités sous-tendant les crises humanitaires, elles-mêmes exacerbées par des chocs extérieurs. Cette démarche se traduit par trois résultats stratégiques: le développement du capital humain; la protection sociale, la gestion des crises et la durabilité; et la gouvernance, la paix et la sécurité.
26. Le PNUAD est harmonisé avec l'Alliance globale pour l'Initiative Résilience, les priorités du Groupe de cinq pays pour le Sahel et la Stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel. Ses principaux domaines d'intervention sont les suivants: création d'institutions démocratiques stables caractérisées par une forte participation des communautés; paix et

¹⁸ Toutefois, le Tchad ne dispose pas d'un plan d'action pour la mise en œuvre de la résolution 1325 du Conseil de sécurité sur les femmes, la paix et la sécurité.

- la sécurité; promotion du développement des zones défavorisées; infrastructures et services de base; sécurité alimentaire et pastoralisme; et développement du capital humain.
27. Les interventions menées par le PAM pour faire face aux crises s'inscrivent également dans le droit fil des plans d'intervention régionaux (*Sahel overview of humanitarian needs and requirements*) et nationaux (Tchad - Aperçu des besoins humanitaires et stratégie d'intervention humanitaire pour le Tchad pendant 2017–2019).
 28. Le PNUAD et la stratégie pluriannuelle d'intervention humanitaire pour le Tchad pendant la période 2017–2019 comprennent des mesures visant à intégrer les questions de la protection et de l'égalité entre les sexes dans l'ensemble de l'assistance apportée par le système des Nations Unies au Gouvernement. Dans toutes les composantes, l'accent est mis sur le ciblage des femmes et des filles exposées aux inégalités et à la violence et sur la prévention de la violence sexiste.

2. Incidences stratégiques pour le PAM

2.1 Expérience du PAM et enseignements

29. Les évaluations des opérations du PAM concernant l'intervention prolongée de secours et de redressement 200713 (2016) et l'opération d'urgence régionale 200777 (2016), la synthèse régionale des évaluations des opérations menées en 2013–2017 en Afrique de l'Ouest et en Afrique centrale et l'évaluation de 2018 de l'impact des programmes du PAM ciblant la malnutrition aiguë modérée dans les situations de crise humanitaire au Tchad indiquent toutes que les stratégies et la conception des interventions du PAM répondent bien aux besoins humanitaires et aux besoins en matière de développement du Tchad et que l'harmonisation entre les politiques sectorielles du Gouvernement et les politiques et stratégies mondiales et nationales du PAM est satisfaisante.
30. Cependant, les évaluations ont relevé les points faibles suivants: insuffisances s'agissant des délais de mise en œuvre; lacunes concernant la prévention de la malnutrition et le ciblage et le suivi axés sur la vulnérabilité; et portée limitée des interventions. Selon les conclusions des évaluations, les contributions ne permettent pas encore de faire preuve de la souplesse nécessaire pour donner au problème de la faim les solutions complexes et élaborées dont le Tchad a besoin et que le PAM est bien placé pour fournir.
31. Il est ressorti des évaluations que le PAM devait:
 - améliorer le calendrier des activités et relier celles-ci au nouveau système public de protection sociale qui est réactif aux chocs et propre à faire évoluer les relations entre les sexes;
 - appuyer les solutions multisectorielles à long terme s'attaquant aux causes profondes de la malnutrition pour renforcer les capacités des pouvoirs publics;
 - jouer un rôle en amont auprès des partenaires et des communautés afin d'améliorer l'équité, l'efficacité et l'efficience de la mise en œuvre des activités en s'appuyant sur le renforcement des capacités, la coordination et les mécanismes de paiement;
 - éclairer toutes les interventions au moyen d'analyses différenciées par sexe, d'évaluations de la protection et d'outils tenant compte des conflits et fonder les modalités sur les vulnérabilités, les besoins, les intérêts et les capacités des différents bénéficiaires en fonction de leur âge, de leur sexe et de leur handicap, en veillant à ce que les activités de renforcement des capacités tiennent compte des questions de l'égalité entre les sexes et du partage des responsabilités quant aux rôles liés à la nutrition; et

- appuyer la planification participative communautaire pour lutter contre la malnutrition, adapter l'assistance nutritionnelle aux besoins et aux capacités des communautés et encourager et promouvoir la production et la consommation d'aliments nutritifs produits localement.

2.2 Potentialités pour le PAM

32. Sur la base de ces observations, et conformément aux recommandations issues de l'examen stratégique Faim zéro, le PAM axera ses activités sur trois grands domaines dans le cadre du présent plan stratégique: préparation aux situations d'urgence et intervention en cas de crise; efforts déployés dans le contexte du couplage action humanitaire-développement-paix pour fournir des solutions durables au problème de la faim; et renforcement des capacités nationales.
33. Les connaissances spécialisées et l'expérience du PAM en matière de préparation aux situations d'urgence et d'intervention en cas de crise offrent l'occasion de continuer à développer les plateformes et systèmes de transfert de type monétaire, afin de réduire les coûts, de contribuer au développement du marché domestique et de renforcer les chaînes d'approvisionnement locales tout en mettant en œuvre des interventions d'urgence performantes qui répondent aux besoins des populations concernées. Dans un environnement sécuritaire instable et exposé aux chocs, le PAM ne fait pas de distinction entre les espèces et les bons en tant que modalités de transfert au stade de la planification. L'utilisation d'espèces ou de bons-valeur dépend de divers facteurs, dont les conditions de sécurité. Le PAM continuera d'honorer ses engagements et de répondre aux attentes en ce qui concerne les interventions d'urgence et le relèvement, en vue de sauver des vies en apportant une assistance alimentaire et nutritionnelle efficace aux populations touchées par des crises.
34. Fort de son double mandat, le PAM est bien placé pour mettre en œuvre des interventions qui favorisent le couplage action humanitaire-développement-paix. Les initiatives locales et régionales, telles que les programmes de relèvement rapide dans la région du Lac, des actions conduites avec le HCR afin de favoriser l'autonomisation des réfugiés et d'appuyer la stratégie du PAM pour le renforcement de la résilience au Sahel, offrent au PAM l'occasion de lancer une série d'activités qui permettent de répondre aux besoins alimentaires et nutritionnels immédiats et de contribuer sur le long terme tant à la mise en place de solutions au problème de la faim propres à faire évoluer les relations entre les sexes, qu'à la cohésion sociale.
35. En mettant à profit ses capacités techniques en matière d'analyse, de gestion des crises et de filets de protection sociale, le PAM est susceptible de contribuer considérablement au renforcement des capacités nationales s'agissant de fournir des solutions au problème de la faim, en particulier dans les domaines suivants: analyse et suivi de la sécurité alimentaire, alerte rapide, réduction des risques de catastrophe, et préparation aux situations d'urgence et intervention en cas de crise. Le PAM contribuera aux travaux multipartites sur la mise en place d'un système national de protection sociale, de filets de sécurité réactifs aux chocs, et d'approches améliorées concernant la nutrition.

2.3 Réorientations stratégiques

36. L'approche formulée dans le présent plan stratégique de pays (PSP) comporte un certain nombre de réorientations importantes qui vont permettre au PAM de contribuer d'une manière plus efficace et durable à des solutions viables aux problèmes que posent la faim et la nutrition au Tchad. L'assistance fondée sur la vulnérabilité sera mise en place dès les premiers stades de l'intervention d'urgence, afin de passer d'une action fondée sur le statut à une action fondée sur les besoins. Le PAM concevra un portefeuille intégré pluriannuel de filets de sécurité reposant sur la convergence géographique et la complémentarité avec les partenaires en vue d'obtenir des résultats collectifs qui contribuent à la résilience des

moyens d'existence et à la cohésion sociale. Les activités axées sur la résilience concerneront les aspects suivants: création d'actifs, actions nutritionnelles, interventions en matière d'éducation, interventions pendant la période de soudure, production alimentaire, transformation et achats, activités "intelligentes face au climat" et préparation aux risques de catastrophe. Les questions transversales de l'égalité entre les sexes, de la protection, de l'obligation redditionnelle et de l'environnement seront intégrées dans toutes les interventions. En outre, le PAM placera le renforcement des capacités au cœur de sa collaboration avec les pouvoirs publics, les communautés et les partenaires.

3. Orientation stratégique du PAM

3.1 Direction, orientations et impacts escomptés

37. Le présent PSP de cinq ans est principalement axé sur l'assistance humanitaire et les interventions en cas de crise¹⁹, cependant, le PAM prévoit de collaborer avec les pouvoirs publics pour appuyer la résilience à long terme des populations vulnérables face à l'insécurité alimentaire, à la malnutrition et aux répercussions des changements climatiques, grâce à une transition entre dépendance à l'égard de l'assistance et accès à l'autonomie. Le PAM maintiendra et renforcera sa capacité d'intervention d'urgence et les activités contribuant à libérer de l'insécurité alimentaire les personnes qui en ont le plus besoin et, à cet effet, il œuvrera à l'amélioration des résultats en matière de nutrition et à la réduction des inégalités entre les sexes; mais, d'un autre côté, il orientera progressivement son portefeuille vers des interventions destinées à changer les vies, afin d'aider le pays à éliminer la faim d'ici à 2030.
38. Les effets directs stratégiques sont intrinsèquement liés par un ensemble intégré d'activités qui visent à renforcer la résilience et les moyens d'existence à long terme. Ils ciblent les personnes touchées par des crises — réfugiés, rapatriés, personnes déplacées et communautés d'accueil, principalement dans les zones frontalières et près du lac Tchad, ainsi que les personnes vivant avec le VIH (effet direct stratégique 1) et les personnes souffrant de malnutrition et d'insécurité alimentaire chroniques, notamment les éleveurs, en particulier dans la région du Sahel (effets directs stratégiques 2, 3 et 4). Les effets directs stratégiques sont conçus pour renforcer les systèmes nationaux de protection sociale, de gestion des catastrophes et d'alerte rapide (effets directs stratégiques 5 et 6), afin que le Gouvernement du Tchad puisse, progressivement, assumer des responsabilités croissantes dans la gestion des crises humanitaires. Entre-temps, le PAM maintiendra une forte capacité d'intervention d'urgence en cas d'intensification renouvelée des pressions, des crises ou des déplacements de population.
39. Les interventions du PAM contribueront, dans la mesure du possible, à l'établissement de communautés stables et pacifiques. Le PAM aidera les personnes les plus vulnérables et veillera à ce que les programmes prennent en compte les conflits ainsi que les besoins des femmes et des hommes de tous âges en matière de protection²⁰. Le PAM est attaché au respect des principes humanitaires et soucieux de placer les bénéficiaires au cœur de ses activités. Dans les zones où l'accès est restreint, le PAM collabore avec des tierces parties chargées du suivi afin que les problèmes de protection soient recensés et fassent l'objet d'un suivi.

¹⁹ Y compris la faim dans les conflits, conformément au lien établi dans la résolution 2417 du Conseil de sécurité sur la Protection des civils en période de conflit armé.

²⁰ Au moyen de mesures spécifiques énoncées dans le plan d'action du PAM concernant la problématique hommes-femmes pour le Tchad.

40. Le présent PSP vise à aider 2,3 millions²¹ de bénéficiaires, pour un coût estimatif moyen annuel de 266 millions de dollars. Le coût total du PSP s'élève à 1,3 milliard de dollars.

3.2 Effets directs stratégiques, domaines d'action privilégiés, produits escomptés et activités essentielles

Effet direct stratégique 1: Les personnes touchées par des crises dans les zones ciblées sont en mesure de satisfaire leurs besoins alimentaires et nutritionnels essentiels pendant et après les crises

41. Le PAM veillera à ce que les besoins en matière de sécurité alimentaire et de nutrition des personnes concernées par des situations d'urgence ou des déplacements, des personnes vivant avec le VIH ou la tuberculose qui souffrent de malnutrition, et des communautés d'accueil, soient satisfaits équitablement et de façon efficace et efficiente dans le cadre d'un programme d'assistance intégré (comprenant l'alimentation scolaire) qui s'attaque de manière globale aux multiples causes de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition.

Domaines d'action privilégiés

42. Cet effet direct stratégique est centré sur l'intervention face à une crise.

Produits escomptés

43. Cinq produits permettront d'obtenir l'effet direct attendu:

- Les bénéficiaires touchés par des crises (niveau 1) reçoivent en temps voulu et en quantité suffisante une assistance alimentaire non assortie de conditions qui répond à leurs besoins alimentaires et nutritionnels (résultat stratégique 1) et favorise la stabilité.
- Les bénéficiaires touchés par des crises (niveau 1) reçoivent en temps voulu et en quantité suffisante une assistance alimentaire pour la création d'actifs (3A) ou pour la formation, assortie de conditions, qui répond à leurs besoins alimentaires (résultat stratégique 1) tout en contribuant à améliorer leurs moyens d'existence.
- Les enfants de 6 à 59 mois, les filles et les femmes enceintes et allaitantes et les personnes vivant avec le VIH ou la tuberculose (niveau 1) touchés par des crises reçoivent en temps voulu et en quantité suffisante des aliments nutritifs spécialisés qui permettent de traiter et de prévenir la malnutrition et répondent à leurs besoins alimentaires (résultat stratégique 2).
- Les enfants scolarisés touchés par des crises (niveau 1) reçoivent en temps voulu et en quantité suffisante des repas scolaires qui répondent à leurs besoins alimentaires (résultat stratégique 1).
- Les bénéficiaires touchés par des crises (niveau 1) sont ciblés par des messages concernant la nutrition qui contribuent à améliorer les pratiques nutritionnelles (résultat stratégique 2).

44. Le PAM contribuera à l'amélioration de la nutrition (cible 2 de l'ODD 2), de systèmes alimentaires durables (cible 4 de l'ODD 2), de la santé (ODD 3), de l'éducation (ODD 4) et de la stabilité (ODD 16), ainsi qu'à l'égalité entre les sexes (ODD 5) grâce à des mesures de communication visant à faire évoluer la société et les comportements. L'effet direct stratégique est cohérent avec le cadre national de prévention et de gestion des crises et l'objectif consistant à faire face aux mouvements de population.

²¹ À l'exclusion des chevauchements entre activités, par exemple les enfants bénéficiant des interventions de nutrition qui font aussi partie de ménages concernés par l'assistance alimentaire générale, et entre années, par exemple, les ménages qui bénéficient des interventions pluriannuelles de renforcement de la résilience.

Activités essentielles

Activité 1: Fournir aux personnes touchées par les crises une assistance intégrée comportant un ensemble de composantes, notamment une assistance alimentaire (assortie ou non de conditions), des repas scolaires, et des aliments nutritifs spécialisés s'agissant des enfants, des filles et des femmes enceintes et allaitantes et des personnes vivant avec le VIH ou la tuberculose, afin de prévenir et de traiter la malnutrition

45. Le PAM lancera des interventions rapides, efficaces et intégrées pour sauver des vies dès le début des crises. Un programme d'assistance intégrée comprendra une assistance alimentaire et nutritionnelle (prévention et traitement) non assortie de conditions et, le cas échéant, des repas scolaires. Si nécessaire, et afin d'alléger la pression, de réduire les risques de frictions et de régler les problèmes de protection, les communautés d'accueil seront insérées dans les interventions d'urgence initiales. À mesure que les populations touchées par des crises se stabiliseront, le PAM passera d'une assistance fondée sur le statut à une assistance fondée sur la vulnérabilité.
46. S'agissant des crises prolongées en cours, le PAM fournira une combinaison de différentes modalités d'assistance alimentaire et nutritionnelle intégrée assortie ou non de conditions. Le PAM et le HCR ont effectué conjointement le profilage socioéconomique de 87 725 ménages de manière à évaluer et classer les réfugiés, les rapatriés et les personnes déplacées en fonction de leur vulnérabilité. Les résultats de ce profilage éclaireront la conception et la mise en œuvre des interventions concernant l'alimentation, la nutrition et l'autosuffisance visant ces bénéficiaires.
47. Les ménages moins vulnérables (c'est-à-dire ceux qui présentent de meilleurs scores de consommation alimentaire et possèdent des actifs, en particulier des moyens de production) cesseront de bénéficier de l'assistance alimentaire générale non assortie de conditions; néanmoins, les activités de traitement et de prévention de la malnutrition à l'intention des enfants et des filles et des femmes enceintes et allaitantes seront reconduites pour les ménages de cette catégorie de vulnérabilité.
48. Les ménages modérément vulnérables (c'est-à-dire ceux qui sont en mesure de compléter l'assistance humanitaire) recevront une assistance alimentaire assortie de conditions. Cette assistance devrait cesser dans un délai de deux ans, à supposer que ces ménages deviennent autonomes. Ils continueront également de bénéficier des interventions nutritionnelles ciblant les jeunes enfants et les filles et les femmes enceintes et allaitantes.
49. Le profilage socioéconomique a confirmé que 50,2 pour cent des populations déplacées victimes de crises prolongées continuent d'être extrêmement vulnérables. Parmi ces ménages particulièrement vulnérables, davantage (48,7 pour cent) sont dirigés par des femmes que dans les deux autres groupes vulnérables. Le profilage socioéconomique a également confirmé que ce groupe présente une faible consommation alimentaire et dispose d'un accès limité aux moyens de production. Ce groupe recevra une assistance alimentaire et nutritionnelle non assortie de conditions toute l'année jusqu'à ce que des solutions durables telles que le rapatriement, la réinstallation ou l'insertion dans un système national de protection sociale soient mises en place.
50. Afin de favoriser la cohésion sociale dans les zones de déplacement, le PAM étendra l'assistance intégrée aux ménages les plus vulnérables des communautés d'accueil. Le PAM élaborera des plans d'action conjoints avec le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), le Fonds des Nations Unies pour la population, la Banque mondiale et la Banque africaine de développement, qui mènent tous actuellement des initiatives à l'intention des communautés d'accueil.

51. Conscient de l'importance croissante accordée à l'éducation dans les situations d'urgence et les crises prolongées²², le PAM organisera la distribution de repas scolaires au profit des populations touchées par les crises et des communautés d'accueil dans les régions concernées, comme dans la région du Lac. Les repas scolaires viseront à favoriser le retour à l'école et la normalisation dans un environnement déstabilisé, à satisfaire les besoins alimentaires des écoliers et à améliorer la fréquentation scolaire. Des repas scolaires seront servis durant les 180 jours de l'année scolaire. Les filles recevront des rations à emporter sous forme monétaire afin de favoriser leur assiduité, et les cuisiniers seront employés au titre d'activités Espèces contre travail. Le PAM renforcera les comités de gestion de l'alimentation scolaire et encouragera la participation équitable des femmes et des hommes.
52. L'assistance intégrée comprendra une aide en faveur des enfants de 6 à 59 mois et des filles et des femmes enceintes et allaitantes, sous la forme d'aliments nutritifs spécialisés, complétée, tant à l'intention des femmes que des hommes, par des mesures de communication visant à faire évoluer la société et les comportements qui mettront l'accent sur la prévention et le traitement de la malnutrition et la lutte contre la violence à l'égard des femmes.
53. Dans le souci de promouvoir la qualité et la durabilité du programme, les activités de repas scolaires et de traitement et de prévention de la malnutrition seront planifiées et mises en œuvre en parallèle avec les activités identiques relevant des effets directs stratégiques 2 et 3, en vue de leur harmonisation à mesure que les populations touchées par des crises se stabiliseront. Si la situation dans les zones touchées par une crise venait à changer sensiblement au cours de la période couverte par le PSP, le PAM envisagerait de reconsidérer sa stratégie pour que les repas scolaires relèvent d'un seul effet direct stratégique (effet direct stratégique 2).
54. Les personnes vivant avec le VIH bénéficieront de transferts monétaires couvrant le coût d'un assortiment alimentaire de base, qui permette de répondre aux besoins alimentaires et nutritionnels et favorise l'observance de la thérapie antirétrovirale. L'intervention relative au VIH sera ciblée et mise en œuvre par l'intermédiaire des centres de santé. Les autres composantes nutritionnelles relevant de cette activité viseront également les filles et les femmes enceintes et allaitantes et les enfants de moins de 5 ans sous traitement antirétroviral, en complément aux transferts monétaires.

Effet direct stratégique 2: Les personnes en situation d'insécurité alimentaire dans les zones ciblées ont accès à des aliments nutritifs en quantité suffisante toute l'année

55. Le PAM aidera le Gouvernement à fournir aux populations du Sahel et du Sud en situation d'insécurité alimentaire à certaines saisons un accès stable aux denrées alimentaires grâce à l'offre saisonnière et sans condition d'une assistance alimentaire et de repas scolaires. En fonction des fonds disponibles, les activités seront liées à une assistance nutritionnelle et au renforcement de systèmes alimentaires durables au titre des effets directs stratégiques 3 et 4. Associées au renforcement des capacités des institutions compétentes, ces activités permettront de jeter les bases de l'amélioration de la résilience face aux situations d'urgence et de limiter l'impact des chocs climatiques (effet direct stratégique 5).

Domaines d'action privilégiés

56. Cet effet direct stratégique est centré sur le renforcement de la résilience.

²² Le fonds "L'éducation ne peut attendre" a été créé en 2016 lors du Sommet mondial sur l'action humanitaire.

Produits escomptés

57. Deux produits permettront d'obtenir l'effet direct attendu:
- Les bénéficiaires ciblés (niveau 1) reçoivent en temps voulu et en quantité suffisante une assistance alimentaire qui répond à leurs besoins alimentaires (résultat stratégique 1).
 - Les enfants scolarisés (niveau 1) reçoivent en temps voulu et en quantité suffisante des repas scolaires qui répondent à leurs besoins alimentaires (résultat stratégique 1) et favorisent l'assiduité scolaire.
58. Au moyen des repas scolaires, le PAM contribuera à l'accès à l'éducation (ODD 4), en particulier l'égalité d'accès des garçons et des filles (ODD 5).

Activités essentielles*Activité 2: Fournir une aide alimentaire saisonnière aux personnes en situation d'insécurité alimentaire ciblées*

59. Cette activité est la première composante de l'approche de convergence géographique des activités adoptée dans le présent PSP. De par sa conception, ses bénéficiaires, qui résident pour la plupart dans le Sahel, recoupent partiellement ceux des activités nutritionnelles 4 et 5 et de l'activité 7 relative à la résilience. En fournissant, pendant deux ans, une assistance non assortie de conditions au titre de cette activité pendant la saison de soudure annuelle et en l'associant le reste de l'année à une assistance conditionnelle fournie aux fins du renforcement de la résilience dans le cadre de l'activité 7, le PAM réduira les besoins et le nombre de bénéficiaires à long terme. L'assistance nutritionnelle relevant des activités 4 et 5 sera maintenue pendant toute cette période. Dans le contexte de l'appui qu'il fournit au nouveau système national de protection sociale au titre de l'activité 8, le PAM travaillera avec les pouvoirs publics au renforcement de la capacité nationale à prendre en charge les bénéficiaires restants sur le long terme.
60. Cette activité sera mise en œuvre en coordination avec les pouvoirs publics, le module de la sécurité alimentaire, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) s'agissant du ciblage géographique et de l'articulation des activités. Dans le cadre de ses interactions avec ses partenaires, le PAM plaidera pour l'établissement de liens entre les outils d'action humanitaire utilisés à l'appui de cette activité et les questions de développement traitées dans le cadre des effets directs stratégiques 3 et 4, et pour la conception de l'assistance en fonction des besoins spécifiques des différents bénéficiaires, des exigences nutritionnelles et de la saisonnalité.
61. Le PAM choisira les zones géographiques en utilisant le Cadre harmonisé et l'analyse intégrée du contexte et, dans ces zones, accordera la priorité aux ménages déterminés au moyen d'une analyse économique des ménages mise à jour régulièrement. Le ciblage géographique et le ciblage des ménages permettront de faire en sorte que les ménages d'agro-éleveurs et d'éleveurs vulnérables bénéficient de l'assistance. Les distributions générales de vivres ou d'espèces seront agencées avec les distributions assorties de conditions liées à la création d'actifs de l'activité 7. Dans le cadre des interventions, il est prévu de communiquer les objectifs et la durée du programme aux bénéficiaires et d'encourager la prise de décisions conjointe au sein des ménages.

Activité 3: Fournir des repas scolaires aux enfants vulnérables au cours de l'année scolaire en s'appuyant sur la production locale et en la stimulant

62. Le PAM apportera une assistance technique au Ministère de l'éducation, aux autorités scolaires régionales et locales, aux écoles et aux communautés et fournira des repas scolaires pour encourager l'assiduité. Dans le cadre de ses interactions avec ses partenaires,

Le PAM préconisera l'adoption de stratégies éducatives multisectorielles et multipartites englobant la distribution de repas scolaires et des activités nutritionnelles. Ces stratégies seront progressivement intégrées dans un filet de sécurité public réactif face aux chocs, tenant compte de la question de la nutrition et propre à faire évoluer les relations entre les sexes.

63. Sous réserve de la disponibilité de fonds, cette activité sera liée aux systèmes alimentaires locaux (effet direct stratégique 4) et profitera équitablement aux femmes et aux hommes pour améliorer durablement leurs moyens d'existence et fournir des aliments nutritifs aux enfants scolarisés. Le PAM s'assurera que les rations fournies directement ou issues de la production locale correspondent aux besoins nutritionnels des écoliers ciblés par cette activité. Afin de favoriser leur assiduité, les filles recevront également des espèces, de même que les cuisiniers des cantines scolaires.
64. Le ciblage géographique des écoles sera déterminé par l'analyse intégrée du contexte, les zones prioritaires choisies par le Gouvernement et le taux net de scolarisation. Les critères de sélection des établissements scolaires sont la présence régulière d'un enseignant officiel, l'existence d'un comité de gestion des produits alimentaires et la capacité de préparation des repas.

Effet direct stratégique 3: Les personnes vulnérables dans les zones ciblées présentent un état nutritionnel amélioré toute l'année

65. L'effet direct stratégique 3 met l'accent sur la prévention et le traitement de la malnutrition. Le PAM adoptera une approche de planification participative communautaire intégrée pour prévenir la malnutrition, et une approche fondée sur le cycle de vie pour éclairer la conception de l'assistance apportée aux enfants de moins de 5 ans. S'agissant des filles et des femmes enceintes et allaitantes, le PAM distribuera des aliments nutritifs spécialisés, conduira des activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements, et fournira des transferts monétaires subordonnés au recours aux soins prénatals et postnatals, tout en respectant leurs besoins de protection et en veillant à ce qu'elles ne soient pas surchargées de corvées domestiques.
66. En matière de prévention de la malnutrition, on accordera la priorité aux régions où le taux de malnutrition aiguë globale est supérieur à 15 pour cent, ou bien le taux de malnutrition chronique à 40 pour cent, ou encore le taux de malnutrition aiguë globale à 10 pour cent s'il s'agit d'une zone caractérisée par une forte insécurité alimentaire, des déplacements de populations ou la prévalence de maladies infantiles.
67. Le traitement de la malnutrition sera assuré dans les établissements et les centres de santé au niveau des communautés, au moyen d'une planification participative communautaire fondée sur le modèle de récupération nutritionnelle et de sensibilisation à ces questions des centres d'apprentissage, qui encourage les mères à participer activement à la lutte contre la malnutrition. Le ciblage géographique sera fondé sur l'analyse des tendances relatives à l'incidence des maladies infantiles et à l'insécurité alimentaire dans les zones où les taux de malnutrition aiguë globale sont supérieurs à 10 pour cent.
68. Les mesures de communication visant à faire évoluer la société et les comportements traiteront de la nutrition et de l'hygiène, de la planification familiale, de l'égalité entre les sexes et de la violence sexiste. Les femmes et les hommes seront informés sur le partage équitable des responsabilités liées à la nutrition au sein des ménages, et les dirigeants et les membres des communautés seront sensibilisés à l'importance des pratiques saines.

Domaines d'action privilégiés

69. Cet effet direct stratégique est centré sur le renforcement de la résilience.

Produits escomptés

70. Six produits permettront d'obtenir l'effet direct attendu:
- Les enfants ciblés âgés de 6 à 23 mois et les filles et les femmes enceintes et allaitantes (niveau 1) reçoivent en quantité suffisante des aliments nutritifs spécialisés qui permettent de prévenir la malnutrition (résultat stratégique 2).
 - Les filles et les femmes enceintes et allaitantes ciblées recourant aux soins prénatals et postnatals (niveau 1) reçoivent en temps voulu et en quantité suffisante des espèces qui leur permettent de bénéficier des services de santé maternelle et de prévenir la malnutrition infantile (résultat stratégique 2).
 - Les bénéficiaires ciblés (niveau 1) reçoivent des messages concernant la nutrition qui contribuent à améliorer les pratiques nutritionnelles et à prévenir la malnutrition (résultat stratégique 2).
 - Les enfants âgés de 6 à 59 mois et les filles et les femmes enceintes et allaitantes ciblés (niveau 1) reçoivent en quantité suffisante des aliments nutritifs spécialisés qui permettent de traiter la malnutrition (résultat stratégique 2).
 - Les bénéficiaires ciblés (niveau 1) reçoivent des messages concernant la nutrition qui contribuent à améliorer les pratiques nutritionnelles et à traiter la malnutrition (résultat stratégique 2).
 - Les communautés (niveau 3) tirent profit de la disponibilité d'aliments nutritifs enrichis produits localement qui contribuent à améliorer la nutrition (résultat stratégique 2).
71. Afin d'éclairer les activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements relevant des effets directs stratégiques 2 et 4, le PAM prévoit de conduire une analyse causale à variables multiples des facteurs qui contribuent à la malnutrition, et de l'associer à une analyse visant à combler le déficit nutritionnel, afin d'inciter les systèmes nationaux et privés à examiner les lacunes en matière d'apport en nutriments et à élaborer des stratégies susceptibles d'améliorer l'accès à des régimes nutritifs.
72. Ces produits permettront au PAM de contribuer à l'amélioration de la santé (ODD 3) et de l'égalité entre les sexes (ODD 5). Les progrès seront mesurés au moyen d'évaluations nationales de la santé et de rapports sur l'égalité entre les sexes et la violence sexiste.

Activités essentielles

Activité 4: Mettre en œuvre un ensemble de mesures de prévention de la malnutrition comprenant la distribution d'aliments nutritifs spécialisés aux enfants âgés de 6 à 23 mois et aux filles et aux femmes enceintes et allaitantes; des transferts monétaires en faveur des filles et des femmes enceintes et allaitantes qui recourent aux soins prénatals et postnatals; et des mesures de communication visant à faire évoluer la société et les comportements à l'intention de ces filles et de ces femmes et de leurs communautés

Activité 5: Mettre en œuvre un ensemble de mesures de traitement de la malnutrition comprenant la distribution d'aliments nutritifs spécialisés aux enfants âgés de 6 à 59 mois et aux filles et aux femmes enceintes et allaitantes, et des mesures de communication visant à faire évoluer la société et les comportements à l'intention de ces filles et de ces femmes et de leurs communautés

73. Ces deux activités s'inscrivent dans des actions conjointes menées en coordination avec les ministères de la santé, de l'éducation et de l'agriculture, l'UNICEF, la FAO et l'OMS dans le cadre des initiatives Efforts renouvelés de lutte contre la faim et la dénutrition chez les enfants et Renforcer la nutrition avec notamment, un ciblage géographique conjoint et une répartition des tâches et des responsabilités. Le PAM collabore avec l'UNICEF à l'élaboration d'un cadre d'analyse normalisé commun pour la malnutrition aiguë. Le partenariat du PAM avec la Cellule de liaison et d'information des associations féminines (CELIAF), qui vise à

intégrer la question des inégalités entre les sexes et à s'y attaquer dans le cadre d'activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements, sera renforcé. Grâce à cette approche multisectorielle englobant les habitudes alimentaires, l'hygiène et les rôles sexospécifiques, le PAM espère réduire le nombre de personnes qui nécessitent un traitement contre la malnutrition.

74. Des éléments probants recueillis dans le cadre du suivi post-distribution indiquent que les taux de malnutrition s'améliorent lorsque l'aide alimentaire est associée à une supplémentation alimentaire généralisée, cependant, au fil du temps, la stabilité et la couverture ont été limitées par les restrictions financières. Après avoir déterminé les zones les plus défavorisées, le PAM y concentrera ses activités relatives à la nutrition et son assistance alimentaire. Il s'agira de zones situées dans le Sahel.

Activité 6: Fournir un appui adapté aux personnes ciblées pour la production locale d'aliments nutritifs enrichis

75. Le PAM assurera la direction de la mise en œuvre du projet conjoint PRO-FORT mené par le PAM, l'UNICEF, la FAO, l'OMS, le Ministère de la santé publique et le Ministère de l'agriculture. Fondé sur une approche de chaîne de valeur, le projet appuie la production locale d'aliments enrichis destinés au marché local dans le but de lutter contre la malnutrition chronique. Plus spécifiquement, le PAM fournira une assistance technique spécialisée sur la transformation des denrées alimentaires, la sécurité sanitaire et la qualité des produits, les pratiques liées à la chaîne d'approvisionnement (approvisionnement, entreposage et transport) et la commercialisation. Dans le cadre du projet AFORT, le PAM aidera les femmes exerçant des activités de transformation à petite échelle à améliorer la qualité et le conditionnement des produits artisanaux locaux et à bénéficier d'une meilleure connectivité avec les marchés.

Effet direct stratégique 4: Les populations et les communautés en situation d'insécurité alimentaire dans les zones ciblées disposent de moyens d'existence plus résilients et de systèmes alimentaires plus durables toute l'année

76. Le PAM aidera les populations à renforcer la résilience des systèmes alimentaires dont elles dépendent, grâce à la création d'infrastructures et d'actifs productifs et à des activités de relèvement. Cet effet direct stratégique vise les bénéficiaires ciblés par l'assistance alimentaire saisonnière relevant de l'effet direct stratégique 2, afin qu'ils puissent progressivement satisfaire leurs propres besoins alimentaires.
77. L'effet direct stratégique 4 tient compte de l'approche à trois niveaux du PAM (analyse intégrée du contexte, programmation fondée sur la saisonnalité des moyens d'existence et planification participative communautaire) afin de garantir la participation et l'engagement des partenaires, des communautés, des institutions nationales et des municipalités, de façon à ce que les interventions traitent équitablement les différents besoins, priorités, rôles et tâches des femmes et des hommes. Des analyses différenciées par sexe et des évaluations de la protection éclaireront la planification des projets, pour faire en sorte que les infrastructures²³ et les actifs créés ou remis en état profitent aux hommes et aux femmes particulièrement vulnérables, quel que soit leur âge. En accord avec la politique environnementale du PAM de 2017, toutes les activités intégreront des considérations environnementales et sociales et seront conformes aux prescriptions du PAM en matière de normes environnementales et sociales.

²³ Conformément à la directive régissant l'ensemble des services d'ingénierie et de construction dans les opérations du PAM, et dans le respect des compétences, des normes et des technologies d'ingénierie spécifiques requises pour cette activité.

78. Le ciblage géographique au titre de cet effet direct stratégique s'appuiera sur l'analyse intégrée du contexte. Il ressort des principales constatations de la dernière analyse que le Sahel est la zone qui suscite le plus de préoccupations en raison des chocs climatiques récurrents. En plaçant les personnes au cœur du dispositif de planification, le PAM élaborera des plans d'action pour le renforcement de la résilience et l'adaptation aux changements climatiques, ce qui permettra de relever progressivement les défis environnementaux. Les programmes saisonniers axés sur les moyens d'existence permettront de recenser les besoins spécifiques des différentes catégories et la planification participative communautaire permettra de s'assurer que les activités choisies traitent les vulnérabilités spécifiques des groupes ciblés.

Domaines d'action privilégiés

79. Cet effet direct stratégique est centré sur le renforcement de la résilience.

Produits escomptés

80. Trois produits permettront d'obtenir l'effet direct attendu:
- Les populations ciblées (niveau 2) tirent parti des actifs créés ou remis en état pour améliorer leur résilience face aux catastrophes naturelles et leur adaptation aux effets des changements climatiques (résultat stratégique 4).
 - Les bénéficiaires ciblés (niveau 1) reçoivent en temps voulu et en quantité suffisante une assistance alimentaire assortie de conditions qui répond à leurs besoins alimentaires à court terme (résultat stratégique 1).
 - Les petits exploitants et les autres acteurs de la chaîne de valeur ciblés (niveau 1) tirent parti du renforcement des capacités techniques qui leur permet d'améliorer leurs moyens d'existence et leur accès à des marchés structurés, notamment en lien avec l'alimentation scolaire utilisant la production locale (résultat stratégique 3).
81. Le PAM promouvra l'amélioration de l'entreposage après récolte au moyen d'activités de sensibilisation, de formation et d'appui à la construction et à la gestion de silos familiaux et communautaires et favorisera l'établissement de liens avec les réserves alimentaires nationales afin de garantir les normes de qualité et la sécurité sanitaire des denrées. Le rôle des activités 3A en matière de renforcement de la résilience sera consolidé par l'intégration de services comme la fourniture d'informations météorologiques aux agriculteurs, pour qu'ils puissent prendre des décisions éclairées concernant les investissements dans les moyens d'existence, le choix des cultures et le calendrier des plantations. Le PAM cherchera à dégager des synergies permettant d'intégrer les petits exploitants dans la chaîne d'approvisionnement afin d'améliorer l'accès aux marchés. Cette activité servira de base lorsqu'il s'agira de compléter les activités 3A par des dispositifs de micro-assurance, des services de commercialisation, des financements fondés sur les prévisions et des financements pour imprévus dans le cadre des futurs PSP.
82. Ces produits contribueront à la réduction de la pauvreté (ODD 1), à la gestion durable et à l'utilisation rationnelle des ressources naturelles (ODD 12), ainsi qu'à l'action climatique (ODD 13). L'accès équitable aux actifs et l'analyse différenciée par sexe constituant des éléments centraux, les produits contribueront également à l'égalité entre les sexes (ODD 5) et à la stabilité (ODD 16).

Activités essentielles

Activité 7: Fournir un appui aux moyens d'existence et aux actifs, notamment grâce au développement ou à la remise en état des actifs naturels et productifs et des infrastructures et aux achats locaux, au profit des personnes touchées ou risquant d'être touchées par l'insécurité alimentaire

83. Cette activité complète l'approche de convergence géographique du PAM, en fournissant aux communautés des zones ciblées au titre des effets directs stratégiques 2 et 3 les outils et les capacités leur permettant de devenir autonomes et indépendantes de l'assistance du PAM, avec une répartition équitable des avantages entre les hommes et les femmes de tous les âges.
84. Le partenariat récemment mis en place avec l'Agence nationale d'appui au développement rural sera développé plus avant, et le PAM actualisera les plans d'action conjoints avec les ministères chargés de l'agriculture, de l'élevage, de l'eau et de l'environnement. Il établira des liens entre les producteurs alimentaires (femmes et hommes) et les associations paysannes et aidera les communautés à mettre sur pied des chaînes de valeur tenant compte de la question de la nutrition en lien avec les cantines scolaires.
85. Le PAM renforcera les capacités des femmes afin qu'elles soient davantage en mesure de négocier leur accès à la terre avec les autorités locales et leur participation active aux organisations de producteurs. L'alliance entre la CELIAF et le PAM sera déterminante s'agissant d'intégrer la problématique hommes-femmes pour que les femmes participent à la création d'actifs sur un pied d'égalité et profitent équitablement des avantages qui en découlent. Des analyses différenciées par sexe éclaireront la planification participative communautaire afin que les préférences et les besoins des femmes et des hommes des différents groupes d'âge soient pris en compte.
86. Compte tenu de la pénurie d'infrastructures au Tchad, il conviendrait d'utiliser les activités 3A pour les projets liés aux infrastructures relevant de cet effet direct stratégique. Le PAM s'emploiera, avec ses homologues du Gouvernement, à renforcer les capacités et les systèmes nationaux en collaboration avec la Banque mondiale, la FAO, le Fonds International de développement agricole (FIDA), l'Union européenne, l'Agence française de développement et la Banque africaine de développement. La convergence géographique des activités favorisera les synergies et chaque partenaire pourra contribuer à l'amélioration de la sécurité alimentaire, de la nutrition, de la résilience et du développement rural en fonction de ses avantages comparatifs.

Effet direct stratégique 5: Les institutions nationales sont dotées de meilleures capacités de gestion des politiques et programmes relatifs à la sécurité alimentaire, à la nutrition et à la protection sociale, notamment les programmes qui favorisent la cohésion sociale et la stabilité toute l'année

87. En renforçant les capacités nationales et infranationales, le PAM appuiera la formulation et la gouvernance d'un dispositif permanent de planification des interventions relatives à la sécurité alimentaire et à la nutrition, qui intègre le système de protection sociale public; qui puisse être utilisé pour intervenir efficacement en cas de chocs imprévisibles; qui s'attaque aux causes immédiates et sous-jacentes de la malnutrition grâce à des activités nutritionnelles et complémentaires spécifiques; qui réponde aux besoins spécifiques des personnes touchées par le VIH/sida ou vivant avec le VIH/sida et tienne compte des besoins divers et spécifiques des hommes, des femmes, des garçons et des filles et qui les associe à la conception et à la mise en œuvre de solutions durables au problème de la faim. Afin d'encourager la convergence géographique, le PAM renforcera les modules et les mécanismes de coordination et contribuera à la mise en place d'un registre unique des bénéficiaires qui permette de consolider les interventions du Gouvernement, du système des Nations Unies et de la société civile.

Domaines d'action privilégiés

88. Cet effet direct stratégique est centré sur le renforcement de la résilience.

Produits escomptés

89. Trois produits permettront d'obtenir l'effet direct attendu:

- Les personnes en situation d'insécurité alimentaire (niveau 3) tirent profit des capacités renforcées concernant les interventions dirigées par les pouvoirs publics, l'alerte rapide la coordination et la protection sociale, qui leur permettent de recevoir en temps voulu et en quantité suffisante une assistance équitable, cohérente et prévisible de la part du Gouvernement et du PAM et de ses partenaires (résultat stratégique 5).
- Les communautés (niveau 3) tirent profit de l'amélioration de la gouvernance et de la coordination en matière de sensibilisation et de plaidoyer, qui contribue à l'amélioration de leur nutrition et de leur résilience (résultat stratégique 5).
- Les communautés (niveau 3) tirent profit d'une meilleure coordination des politiques alimentaires et nutritionnelles (résultat stratégique 5).

90. Grâce à ces produits, le PAM contribuera à l'égalité entre les sexes dans le contexte de l'élaboration des politiques relatives à l'alimentation et à la nutrition (ODD 5), aux systèmes de protection sociale (ODD 1) et à la stabilité (ODD 16).

Activités essentielles

Activité 8: Assurer une formation et un appui technique à l'intention des institutions nationales chargées de la conception et de la mise en œuvre d'un dispositif permanent de planification des interventions relatives à la sécurité alimentaire et à la nutrition assorti de mécanismes d'alerte rapide et de coordination consolidés, ainsi que d'un filet de sécurité réactif en cas de chocs, prenant en compte la question de la nutrition et favorisant l'évolution des relations entre les sexes (à l'appui des effets directs stratégiques 1 et 2); de programmes de formation et de communication pour l'amélioration de la nutrition et l'adoption de pratiques agricoles résilientes (effets directs stratégiques 3 et 4); et de mécanismes améliorés de coordination dans les domaines de l'alimentation et de la nutrition

91. Le PAM met à l'essai l'utilisation d'un registre unique des bénéficiaires afin de contribuer à l'établissement d'une base de données commune gérée par les pouvoirs publics et la communauté des acteurs humanitaires et de développement; les vulnérabilités particulières des femmes et des hommes de tous âges y sont reliées à des chocs spécifiques liés au climat et à l'insécurité recensés au moyen d'une analyse intégrée du contexte. En tant que l'un des principaux fournisseurs de données pour ce registre, le PAM poursuivra le dialogue stratégique et technique mené avec les pouvoirs publics, la Banque mondiale et d'autres partenaires, afin de soutenir le nouveau dispositif national de protection sociale.
92. Le PAM s'emploiera, en collaboration avec le Ministère de l'agriculture, à renforcer les capacités nationales concernant la préparation et l'intervention en cas de crises. Il assurera une formation et un appui technique en matière de gestion des informations relatives à la sécurité alimentaire et à la nutrition à l'intention du système national pour la sécurité alimentaire et l'alerte rapide, et en matière de préparation, de planification des interventions et de gestion des stocks de réserve alimentaire à l'intention de l'Office national de sécurité alimentaire (ONASA).
93. Les capacités des institutions nationales concernant la chaîne d'approvisionnement, en particulier dans les situations d'urgence, seront renforcées en fonction de leurs priorités, notamment en ce qui concerne les appels d'offres, le transport, la gestion de l'entreposage, la distribution et la qualité et la sécurité sanitaire des aliments. Le PAM encouragera les réformes institutionnelles publiques liées à l'intervention en cas de crises, à l'alerte rapide et à la préparation aux situations d'urgence, à l'élaboration des politiques et à la mise en

œuvre des stratégies. Le PAM est susceptible d'étendre son appui au renforcement des chaînes d'approvisionnement nationales en aliments nutritifs et en produits sanitaires, en collaboration avec l'UNICEF, le PNUD et d'autres partenaires.

Effet direct stratégique 6: Les partenaires humanitaires et de développement au Tchad ont accès à des services communs leur permettant d'atteindre les régions ciblées et d'y déployer leurs activités toute l'année

94. Dans le cadre de cet effet direct stratégique, le PAM s'emploiera à offrir des services communs pour aider les pouvoirs publics et les partenaires du PAM à mettre en œuvre le Programme 2030. Le PAM fournira des services ayant trait aux technologies de l'information, à la chaîne d'approvisionnement, aux moyens logistiques et à la collecte et au traitement de données, ainsi que des services aériens dans le cadre des Services aériens d'aide humanitaire des Nations Unies (UNHAS).
95. Les services logistiques et l'UNHAS concerneront en priorité les zones reculées afin d'aider les partenaires à venir en aide aux bénéficiaires difficiles à atteindre.

Domaines d'action privilégiés

96. Cet effet direct stratégique est centré sur l'intervention face à une crise.

Produits escomptés

97. Deux produits permettront d'obtenir l'effet direct attendu:
 - Les populations touchées (niveau 3) tirent profit des services liés à la chaîne d'approvisionnement, aux technologies de l'information et des communications et à la gestion de l'information et des autres services logistiques fournis par le PAM aux partenaires, qui leur permettent de recevoir en temps voulu une assistance efficace (résultat stratégique 8).
 - Les besoins des populations touchées (niveau 3) ciblées par les partenaires humanitaires sont traités en utilisant les services du PAM, fournis en temps voulu et à moindre coût (résultat stratégique 8).
98. Ces produits contribuent à la stabilité du Tchad (ODD 16).

Activités essentielles

Activité 9: Fournir des services liés à la chaîne d'approvisionnement, aux technologies de l'information et des communications et à la gestion de l'information et d'autres services logistiques à la communauté d'acteurs humanitaires et de développement

99. Fort de son rôle de chef de file du secteur de la logistique et des télécommunications d'urgence, le PAM appuie les organismes des Nations Unies et d'autres partenaires en assurant des services liés à la chaîne d'approvisionnement, en offrant un appui en matière de technologies de l'information et des communications et en louant des véhicules, des espaces d'entreposage et des lieux d'hébergement dans les régions reculées.
100. Au Tchad, le PAM contribuera à la définition de services communs et au renforcement de leurs mécanismes de mise en œuvre, ce qui permettra d'améliorer la coordination entre les différents organismes et de contribuer à l'efficacité et à l'efficience des activités menées par le système des Nations Unies dans le pays.
101. Le Ministère de la santé et le PNUD envisagent d'utiliser le soutien logistique du PAM pour acheminer des médicaments et des aliments nutritifs vers les centres de santé, avec la conduite d'un renforcement des capacités en matière de chaîne d'approvisionnement à l'intention des unités concernées. Pour la première fois, en 2017, le PAM est parvenu à fournir des services logistiques pour le transport de moustiquaires jusqu'aux points de distribution finale.

Activité 10: Assurer les services aériens de l'UNHAS pour permettre aux partenaires d'atteindre les zones d'intervention humanitaire

102. Dans le cadre de l'UNHAS, le PAM assurera des transports aériens pour permettre aux partenaires d'atteindre les populations dans le besoin. Chaque semaine, l'UNHAS dessert 19 destinations dans tout le pays. Le PAM continuera de renforcer les capacités de l'aviation nationale en faisant participer les autorités aériennes aux stages de formation sur les normes d'aviation et la sécurité et en réparant des pistes d'atterrissage.

3.3 Stratégies de transition et de retrait

103. Le PAM utilisera le présent PSP pour jeter les bases des futurs PSP. Ces bases seront les suivantes: bonnes pratiques fondées sur des activités multisectorielles menées dans certaines régions géographiques pour réduire les vulnérabilités et les besoins à long terme; base de données probantes sur le rôle du sexe et de l'âge dans les domaines de la sécurité alimentaire et de la nutrition, afin que les interventions soient de plus en plus en prise sur les besoins particuliers des femmes, des hommes, des filles et des garçons; résultats collectifs adoptés par le Gouvernement et la communauté d'acteurs humanitaires et de développement; et aptitude progressive du Gouvernement à reprendre les responsabilités de gestion des interventions en cas de crise et des opérations de développement visant à éliminer la faim.

104. Le présent PSP a pour objectif de faire passer les populations vulnérables de l'assistance d'urgence à la résilience et à l'autosuffisance en passant par le relèvement, ce qui contribuera à faire baisser le nombre total de bénéficiaires à long terme. L'intégration dans les activités relatives à la nutrition de mesures de communication visant à faire évoluer la société et les comportements, et leur association avec des actions d'assistance alimentaire et de renforcement de la résilience relevant d'autres effets directs stratégiques grâce à la convergence géographique, permettront de s'attaquer aux causes profondes de la malnutrition et ainsi, de réduire un peu plus les besoins.

105. Le PAM inscrira ses bénéficiaires dans un registre unique afin de jeter les bases d'un transfert progressif des responsabilités au système national de protection sociale une fois que celui-ci sera opérationnel. Étant l'un des principaux fournisseurs de données, le PAM établira des indicateurs tenant compte de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition à mesure que la couverture du système ira en s'élargissant.

4. Modalités d'exécution

4.1 Analyse des bénéficiaires

TABLEAU 1: NOMBRE DE BÉNÉFICIAIRES DES TRANSFERTS DE PRODUITS ALIMENTAIRES ET DES TRANSFERTS DE TYPE MONÉTAIRE*, PAR EFFET DIRECT STRATÉGIQUE ET PAR ACTIVITÉ						
Effet direct stratégique	Activité	Garçons	Filles	Hommes	Femmes	Total
1	1. Assistance intégrée en faveur des personnes touchées par des crises	209 196	246 553	112 070	179 311	747 130
2	2. Assistance alimentaire saisonnière en faveur des personnes en situation d'insécurité alimentaire	149 826	155 375	122 080	127 629	554 910
	3. Repas scolaires en faveur des enfants vulnérables	72 597	93 912	2 175	2 901	171 585

TABLEAU 1: NOMBRE DE BÉNÉFICIAIRES DES TRANSFERTS DE PRODUITS ALIMENTAIRES ET DES TRANSFERTS DE TYPE MONÉTAIRE*, PAR EFFET DIRECT STRATÉGIQUE ET PAR ACTIVITÉ						
Effet direct stratégique	Activité	Garçons	Filles	Hommes	Femmes	Total
3	4. Ensemble de mesures de prévention de la malnutrition en faveur des enfants âgés de 6 à 23 mois et des filles et des femmes enceintes et allaitantes et de leurs communautés	79 350	119 025	0	99 188	297 563
	5. Ensemble de mesures de traitement de la malnutrition en faveur des enfants âgés de 6 à 59 mois et des filles et des femmes enceintes et allaitantes et de leurs communautés	100 940	105 060	0	51 500	257 500
	6. Appui aux personnes ciblées pour la production locale d'aliments nutritifs enrichis	8 000	12 000	0	0	20 000
4	7. Appui aux moyens d'existence et aux actifs au profit des personnes touchées ou risquant d'être touchées par l'insécurité alimentaire	65 682	70 735	55 577	60 630	252 624
Total		685 591	802 659	291 902	521 159	2 301 312*

*À l'exclusion des chevauchements-

106. Le nombre de bénéficiaires directs au titre de l'effet direct stratégique 1²⁴ devrait demeurer stable pendant la mise en œuvre du PSP en raison des conflits et de l'insécurité qui prévalent dans les pays voisins et du risque de nouveaux déplacements. Toutefois, le PAM adaptera son assistance alimentaire aux personnes déplacées en fournissant une assistance subordonnée à la création d'actifs et aux efforts menés actuellement pour favoriser la réinstallation des réfugiés à long terme dans les communautés plutôt que dans des camps. À mesure que la situation se stabilisera, le PAM passera d'une assistance fondée sur le statut à une assistance fondée sur la vulnérabilité et élargira son assistance assortie de conditions aux communautés hôtes et déplacées, ce qui facilitera la transition vers une forme d'assistance autre que celle prévue au titre de l'effet direct stratégique 1. Le PAM aura recours à l'enregistrement biométrique et à sa plateforme numérique pour la gestion des bénéficiaires et des transferts (SCOPE) afin de privilégier l'assistance fondée sur la vulnérabilité.
107. En faisant en sorte que les personnes exposées à une insécurité alimentaire saisonnière ou chronique passent à une assistance subordonnée à la création d'actifs et en s'attaquant aux causes profondes de la malnutrition grâce à des mesures de communication visant à faire évoluer la société et les comportements, à la planification participative communautaire et à l'enrichissement des aliments, le PAM pourra réduire la dépendance à l'égard de l'assistance et faire baisser le nombre de bénéficiaires au titre des effets directs stratégiques 2 à 4²⁵.

²⁴ Bénéficiaires de l'effet direct stratégique 1: 321 000 réfugiés soudanais dans l'est du pays, 106 000 réfugiés et rapatriés centrafricains dans le sud, et 9 600 réfugiés nigériens et 150 000 personnes déplacées dans la région du Lac, 101 000 membres des communautés d'accueil, jusqu'à 52 000 personnes touchées par des crises soudaines (stock de biscuits à haute teneur énergétique) et 6 500 cuisiniers de repas scolaires.

²⁵ Le nombre des bénéficiaires au titre des effets directs stratégiques 2 à 4 devrait s'élever à 1,6 million de personnes.

108. Pour tous les effets directs stratégiques, l'amélioration du ciblage et le fait qu'il accorde une place centrale au sexe et à l'âge des bénéficiaires²⁶, les synergies, le renforcement des capacités, et les complémentarités avec les partenaires et les pouvoirs publics, profiteront à un nombre important de bénéficiaires indirects. Le nombre de bénéficiaires du PAM devrait diminuer d'ici à 2023.

4.2 Transferts

Transferts de produits alimentaires et transferts de type monétaire

TABLEAU 2: RATIONS ALIMENTAIRES (grammes/personne/jour) ET VALEUR DES TRANSFERTS DE TYPE MONÉTAIRE (dollars/personne/jour), PAR EFFET DIRECT STRATÉGIQUE ET PAR ACTIVITÉ												
		Effet direct stratégique 1										
		Activité 1										
Type de bénéficiaires	Crises soudaines	Réfugiés, rapatriés, personnes déplacées (distributions générales de vivres)	Réfugiés, rapatriés, personnes déplacées, personnes souffrant de malnutrition qui vivent avec le VIH (distributions générales de vivres)	Réfugiés, rapatriés, personnes déplacées (activités 3A)	Réfugiés, rapatriés, personnes déplacées (activités 3A)	Écoliers (sur place)	Écoliers (rations à emporter pour les filles)	Cuisiniers (Espèces contre travail)	Filles et femmes enceintes et allaitantes (prévention)	Enfants de 6 à 23 mois (prévention)	Filles et femmes enceintes et allaitantes (traitement)	Enfants de 6 à 59 mois (traitement)
Modalité	Produits alimentaires	Produits alimentaires	Transferts de type monétaire	Produits alimentaires	Transferts de type monétaire	Produits alimentaires	Transferts de type monétaire	Transferts de type monétaire	Produits alimentaires et transferts de type monétaire	Produits alimentaires	Produits alimentaires	Produits alimentaires
Céréales		425		425		150						
Légumes secs		100		100		25						
Huile		35		35		15			25		25	
Sel		5		5		3						
Sucre												
SuperCereal									200		200	

²⁶ Le PAM évaluera et mettra à jour en permanence ses mécanismes de ciblage en vue de mieux prendre en compte les inégalités entre les sexes.

TABLEAU 2: RATIONS ALIMENTAIRES (grammes/personne/jour) ET VALEUR DES TRANSFERTS DE TYPE MONÉTAIRE (dollars/personne/jour), PAR EFFET DIRECT STRATÉGIQUE ET PAR ACTIVITÉ												
		Effet direct stratégique 1										
		Activité 1										
Type de bénéficiaires	Crises soudaines	Réfugiés, rapatriés, personnes déplacées (distributions générales de vivres)	Réfugiés, rapatriés, personnes déplacées, personnes souffrant de malnutrition qui vivent avec le VIH (distributions générales de vivres)	Réfugiés, rapatriés, personnes déplacées (activités 3A)	Réfugiés, rapatriés, personnes déplacées (activités 3A)	Écoliers (sur place)	Écoliers (rations à emporter pour les filles)	Cuisiniers (Espèces contre travail)	Filles et femmes enceintes et allaitantes (prévention)	Enfants de 6 à 23 mois (prévention)	Filles et femmes enceintes et allaitantes (traitement)	Enfants de 6 à 59 mois (traitement)
Modalité	Produits alimentaires	Produits alimentaires	Transferts de type monétaire	Produits alimentaires	Transferts de type monétaire	Produits alimentaires	Transferts de type monétaire	Transferts de type monétaire	Produits alimentaires et transferts de type monétaire	Produits alimentaires	Produits alimentaires	Produits alimentaires
SuperCereal Plus										100		
Micronutriments en poudre												
Plumpy'Sup												100
Biscuits à haute teneur énergétique	125											
Total kcal/jour		2 175		2 175		726			973	394	973	535
% de kcal d'origine protéique		13,4		13,4		12,4			12,6	16,6	12,6	10,5
Transferts de type monétaire (dollars/personne/jour)			0,375 ^a		0,5 ^b		0,04 ^b	0,3 ^b	0,17 ^b			
Nombre de jours d'alimentation par an	3	360	360	120	120	180	180	180	360	360	180	90

TABLEAU 2: RATIONS ALIMENTAIRES (<i>grammes/personne/jour</i>) ET VALEUR DES TRANSFERTS DE TYPE MONÉTAIRE (<i>dollars/personne/jour</i>), PAR EFFET DIRECT STRATÉGIQUE ET PAR ACTIVITÉ												
	Effet direct stratégique 2					Effet direct stratégique 3					Effet direct stratégique 4	
	Activité 2		Activité 3			Activité 4		Activité 5		Activité 6	Activité 7	
Type de bénéficiaires	Personnes en situation d'insécurité alimentaire saisonnière (distributions générale de vivres)	Personnes en situation d'insécurité alimentaire saisonnière (distributions générale de vivres)	Écoliers (sur place)	Écoliers (rations à emporter pour les filles)	Cuisiniers (Espèces contre travail)	Filles et femmes enceintes et allaitantes (prévention)	Enfants de 6 à 23 mois (prévention)	Filles et femmes enceintes et allaitantes (traitement)	Enfants de 6 à 59 mois (traitement)	Enfants de 6 à 23 mois (enrichissement)	Personnes en situation d'insécurité alimentaire (activités 3A)	Personnes en situation d'insécurité alimentaire (activités 3A)
Modalité	Produits alimentaires	Transferts de type monétaire	Produits alimentaires	Transferts de type monétaire	Transferts de type monétaire	Produits alimentaires et transferts de type monétaire	Produits alimentaires	Produits alimentaires	Produits alimentaires	Produits alimentaires	Produits alimentaires	Transferts de type monétaire
Céréales	425		150								425	
Légumes secs	100		25								100	
Huile	35		15			25		25			35	
Sel	5		3								5	
Sucre												
SuperCereal						200		200				
SuperCereal Plus							100					
Micronutriments en poudre										0,5 ^c		
Plumpy'Sup									100			
Total kcal/jour	2 175		726			973	394	973	535		2 175	
% de kcal d'origine protéique	13,4		12,4			12,6	16,6	12,6	10,5		13,4	
Transferts de type monétaire (<i>dollars/personne/jour</i>)		0,375 ^a		0,04 ^b	0,3 ^b	0,17 ^b						0,5 ^b
Nombre de jours d'alimentation par an	120	120	180	180	180	180	180	180	90	360	120	120

^a Sur la base d'un assortiment alimentaire composé de sorgho, pois, huile d'arachide et sel et sucre aux prix du marché, correspondant à 2 191 kcal par personne et par jour.

^b Mesures d'incitation visant à encourager l'assiduité scolaire, le travail et les examens de santé prénatals et postnatals.

^c Utilisés pour enrichir les vivres produits localement.

TABLEAU 3 TOTAL DES BESOINS EN PRODUITS ALIMENTAIRES/ TRANSFERTS DE TYPE MONÉTAIRE ET VALEUR		
Produits alimentaires/transferts de type monétaire	Total (en tonnes)	Total (en dollars)
Céréales	390 633	102 475 719
Légumes secs	90 647	44 682 674
Huiles et matières grasses	40 755	43 854 703
Aliments composés et mélanges	116 031	114 348 763
Autres	5 185	2 055 782
Total (produits alimentaires)	643 251	307 417 640
Transferts de type monétaire		284 643 553
Total (valeur des produits alimentaires et des transferts de type monétaire)	643 251	592 061 193

109. Le PAM aura recours à des transferts en nature, à des transferts de type monétaire ou à une combinaison des deux modalités, selon le contexte. Son choix sera déterminé par les principes d'efficacité, d'efficience, d'économie et de sécurité.
110. Au moyen d'une planification participative communautaire et d'activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements on veillera à ce que les transferts aident les bénéficiaires à satisfaire leurs besoins alimentaires et nutritionnels dans le respect des préférences locales des femmes et des hommes. Des systèmes de surveillance des marchés garantiront l'harmonisation de la valeur des transferts avec les prix du marché. Les rations et le choix des suppléments nutritionnels et des aliments spécialisés seront fondés sur les besoins individuels en nutriments.

Renforcement des capacités, notamment dans le cadre de la coopération Sud-Sud

111. Le présent PSP articule les actions concernant ce domaine autour des cinq grands axes définis dans le projet de cadre du PAM pour le renforcement des capacités des pays:
- *Politiques et législation.* En collaboration avec la Banque mondiale, le PAM aidera le Gouvernement à élaborer et mettre en œuvre des politiques en faveur de l'établissement d'un système de protection sociale réactif aux chocs et propre à faire évoluer les relations entre les sexes, notamment à concevoir des indicateurs pour le registre unique des bénéficiaires.
 - *Obligation institutionnelle de rendre des comptes.* Grâce au registre unique des bénéficiaires, le PAM aidera le Gouvernement à assurer la gestion de ses programmes en tenant compte de la problématique hommes-femmes. Le PAM appuiera la restructuration du mécanisme de coordination des pouvoirs publics dans les domaines de la sécurité alimentaire et de la nutrition. Les capacités de l'ONASA et du Centre de contrôle de qualité des denrées alimentaires seront renforcées s'agissant des aspects suivants: normes et procédures d'achat, planification, manutention, conditionnement, entreposage, transport, gestion de la flotte, distribution, livraison, qualité et sécurité sanitaire des aliments, collecte et suivi des informations, et préparation aux situations d'urgence.
 - *Planification stratégique et financement.* Poursuivant le renforcement des systèmes nationaux d'alerte rapide, le PAM veillera à ce que ses partenaires puissent prendre des décisions en connaissance de cause à l'aide de données représentatives ventilées par âge, sexe et handicap, ainsi que d'analyses différenciées par sexe.

- *Conception et gestion des programmes des parties prenantes.* Le PAM continuera de renforcer le module de la sécurité alimentaire et de soutenir le plan de renforcement pour 2018 de l'initiative Efforts renouvelés de lutte contre la faim et la dénutrition chez les enfants. Il appuiera la coordination entre ses partenaires du secteur public, ses partenaires de la société civile et ses partenaires d'exécution et épaulera leur action de sensibilisation visant l'adoption de meilleures pratiques nutritionnelles et l'égalité entre les sexes.
- *Mobilisation et participation des acteurs non étatiques.* En collaboration avec la Banque mondiale, le PAM encouragera tous les membres nationaux et internationaux de la communauté des acteurs humanitaires et de développement au Tchad à utiliser le registre unique des bénéficiaires, ce qui permettra d'assurer la coordination des évaluations des besoins et des interventions à l'avenir.

4.3 Chaîne d'approvisionnement

112. Opérant dans un pays enclavé confronté à de graves problèmes d'infrastructures et à des risques naturels et sécuritaires, la chaîne d'approvisionnement devra rester souple pour pouvoir fournir en temps voulu des services d'appui efficaces. Afin d'appuyer ses activités, le PAM continuera d'acheter des vivres au niveau international ou au niveau national par l'intermédiaire des organisations d'agriculteurs et des commerçants locaux, en fonction du rapport coût-efficacité.
113. En tirant parti de ses infrastructures et compétences logistiques et en assurant la liaison entre les pouvoirs publics, le secteur privé et divers organismes, le PAM renforcera les chaînes d'approvisionnement nationales et aidera les principaux partenaires à contribuer à la réalisation d'autres ODD grâce à la prestation de services liés à la chaîne d'approvisionnement, sur la base du principe de recouvrement intégral des coûts.

4.4 Capacités et profil du bureau de pays

114. Les capacités du bureau de pays devront être renforcées afin qu'il puisse intensifier les activités liées à la nutrition et la résilience. Sur la base des résultats d'un examen de la dotation en personnel réalisé avec l'appui du Bureau régional de Dakar en 2018, le PAM renforcera les capacités du personnel de ses bureaux auxiliaires dans ces domaines clefs.
115. Le PAM met actuellement en place un nouveau programme de stages pour diplômés de l'enseignement supérieur ciblant principalement les femmes ayant récemment obtenu leur diplôme; ce programme permettra de reconnaître le potentiel des stagiaires tout en faisant progresser la parité des sexes parmi le personnel recruté sur le plan national. Le programme a donné de très bons résultats jusqu'à aujourd'hui et sera amplifié au cours de la période de mise en œuvre du PSP.

4.5 Partenariats

116. Le plan d'action en matière de partenariat au Tchad définit le Gouvernement comme étant le principal partenaire du PAM. Toutes les activités prévues au titre du présent PSP sont harmonisées avec les plans et politiques du Gouvernement, ce qui nécessite la mise en place de partenariats avec les ministères chargés de l'exécution aux niveaux national et infranational, notamment pour ce qui concerne le renforcement des capacités. Le PAM se positionnera comme le partenaire privilégié du Gouvernement et l'expert le plus compétent s'agissant d'orienter l'action dans les domaines de la sécurité alimentaire et de la nutrition.
117. Les mesures concernant les acteurs internationaux du développement mettront l'accent sur les résultats collectifs et sur la meilleure manière pour le PAM d'en majorer la valeur au moyen de sa stratégie de convergence géographique des activités, de ses compétences et de ses innovations. Les partenaires ont été associés à l'élaboration des résultats collectifs pour le présent PSP et ont partagé leurs stratégies avec le PAM.

118. Les organisations de la société civile, nationales pour la plupart, sont les principaux partenaires du PAM en ce qui concerne la conception et la mise en œuvre des activités. L'accent plus marqué qui est placé sur le renforcement de systèmes alimentaires résilients suppose un renforcement des partenariats établis avec les universités nationales afin que l'on puisse déployer des étudiants dans les sites où sont mises en œuvre les activités liées à la résilience. Le partenariat du PAM avec la CELIAF étaye l'approche propre à faire évoluer les relations entre les sexes, adoptée dans le présent PSP.
119. Le secteur privé est un partenaire fondamental pour ce qui concerne les transferts de type monétaire. Avec la stabilité économique attendue, le PAM élargira ses partenariats avec les entreprises privées et s'efforcera de susciter leur intérêt à l'égard de l'objectif Faim zéro.
120. Les acteurs du système des Nations Unies au Tchad ont reconnu qu'il convenait d'assurer une convergence géographique interinstitutions. Le PAM mettra régulièrement à jour les stratégies et plans d'action conjoints qui existent avec le HCR, l'UNICEF et la FAO et en élaborera de nouveaux avec le PNUD et le Fonds des Nations Unies pour la population. Il maintiendra sa participation dans les modules et renforcera les comités techniques des projets conjoints existants.

5. Gestion de la performance et évaluation

5.1 Modalités de suivi et d'évaluation

121. Le PAM élaborera une stratégie de suivi et d'évaluation qui mettra l'accent sur les effets directs et l'impact à long terme des activités dans les domaines de la sécurité alimentaire et de la nutrition. Il fera réaliser des études longitudinales tenant compte de la problématique hommes-femmes sur les changements de modalités, la situation des ménages non ciblés ou exclus, les interruptions de l'assistance et les restrictions d'accès.
122. Les produits feront l'objet d'un suivi, avec des données et des informations ventilées par sexe, par âge, par handicap, par statut de résidence et par zone géographique sur les quantités et l'état d'avancement général des activités, recueillies par les partenaires coopérants et communiquées chaque mois au PAM. Celui-ci emploiera des techniques innovantes de conception d'études et d'analyse pour garantir la prise en compte des données spécifiques concernant les différentes sous-catégories de population.
123. Le PAM procédera chaque année à au moins un examen de suivi des effets directs stratégiques par activité pertinente et par groupe de bénéficiaires. Le suivi opérationnel prendra en compte les indicateurs du PAM concernant la protection et la responsabilité envers les populations touchées. On utilisera les rapports des partenaires et les enquêtes auprès des ménages et on organisera des entretiens et des discussions de groupe. Le PAM emploiera des appareils portatifs, conformément à ses directives institutionnelles. Les résultats du suivi seront analysés régulièrement et les principales conclusions seront communiquées aux bureaux auxiliaires et unités concernés.
124. Le renforcement des capacités relatives au suivi et à l'évaluation tenant compte de la problématique hommes-femmes restera une priorité, aidant le Gouvernement à mesurer les progrès accomplis s'agissant d'atteindre les cibles de l'ODD 2. Le PAM élaborera un plan quinquennal de suivi, d'examen et d'évaluation afin d'évaluer les résultats et de mesurer l'impact de ses activités.
125. En 2019, un examen portant sur les réfugiés sera réalisé (effet direct stratégique 1). En 2020, une évaluation décentralisée sera consacrée aux activités de relèvement et de renforcement de la résilience (effets directs stratégiques 2 à 4) pour fournir des éléments probants sur la convergence régionale des activités 2, 3, 4, 5 et 7. Un examen à mi-parcours sera effectué en 2021 afin d'assurer l'harmonisation avec le document Vision 2030 et les cycles de

planification du PNUAD. En 2022, le Bureau de l'évaluation du PAM mènera une évaluation indépendante du portefeuille de pays du présent PSP.

126. Dans la région du Lac, le PAM expérimente actuellement un système de suivi commun avec l'Agence nationale d'appui au développement rural, et compte étendre cette activité à d'autres régions. En raison de problèmes de sécurité, le PAM sous-traite le suivi à un tiers pour surveiller les processus dans certaines parties de la même région.
127. Le PAM étudie la possibilité d'engager des jeunes sans emploi dans les camps de réfugiés comme assistants des contrôleurs de terrain, au titre d'activités Vivres contre travail ou Espèces contre travail, afin de faire tomber les barrières linguistiques et de renforcer le climat de confiance chez les bénéficiaires de l'assistance. Le PAM élaborera des plans de suivi trimestriels, indiquant aux bureaux auxiliaires les sites à visiter, et des listes de contrôle annuelles précisant les facteurs à suivre pour chaque activité et chaque modalité (notamment la qualité et la quantité de l'assortiment alimentaire et la satisfaction des bénéficiaires). Il organisera en outre des réunions mensuelles avec ses bureaux auxiliaires afin d'évaluer les activités au regard des résultats du suivi des processus et des produits. Les enseignements tirés du suivi, des examens et des évaluations décentralisées seront pris en compte dans les interventions du PAM et de ses partenaires.

5.2 Gestion des risques

Risques contextuels

128. Les chocs climatiques de grande ampleur peuvent exacerber les vulnérabilités, avec des répercussions sur l'insécurité alimentaire et la malnutrition. Le PAM a orienté le présent PSP de sorte à favoriser un renforcement de la résilience propre à faire évoluer les relations entre les sexes dans les ménages et les communautés grâce à l'amélioration des systèmes alimentaires, et un renforcement des capacités nationales en matière de systèmes d'alerte rapide et d'interventions d'urgence.
129. L'insécurité le long des frontières et dans la région du Lac devrait perdurer, provoquant de nouveaux mouvements de populations. Ceux-ci aggravent à leur tour la concurrence autour des maigres ressources et attisent les conflits sociaux. En collaboration avec le HCR, le PAM favorisera l'intégration des réfugiés dans les populations d'accueil et, de concert avec ses partenaires, fournira un appui aux populations d'accueil de manière à atténuer la pression qu'elles subissent.
130. La sécurité du personnel sera assurée par les moyens suivants: application des normes minimales de sécurité opérationnelle, utilisation des services de l'UNHAS, établissement d'un accès sécurisé aux zones de projet et, en dernier recours, escortes militaires.

Risques programmatiques

131. Les troubles sociaux et la violence peuvent mettre en péril la sécurité personnelle des bénéficiaires, voire être exacerbés par l'assistance du PAM. Le PAM s'appuiera sur des analyses différenciées par sexe et des évaluations de la protection dans l'ensemble de ses interventions et appliquera le principe consistant à "ne pas nuire". Il améliorera sa responsabilité envers les populations touchées en mettant en place un mécanisme de réclamation et de remontée de l'information, ainsi que d'autres mesures liées à la responsabilité envers les populations touchées. Le PAM associe ses bénéficiaires à toutes les étapes du cycle des projets. Les points de vue et les besoins des bénéficiaires sont recensés dans le cadre des activités de planification communautaire participative. La conception des activités et les critères de ciblage sont également déterminés conjointement avec les communautés.

132. La fluctuation des prix des denrées alimentaires est susceptible d'avoir des répercussions sur l'impact des transferts de type monétaire, et les problèmes d'infrastructure durant la saison des pluies peuvent influencer sur les coûts de transport et la ponctualité de l'assistance. Le PAM s'emploiera à atténuer ce risque au moyen d'analyses des marchés améliorées.
133. Les pouvoirs publics et les autres partenaires doivent disposer de capacités institutionnelles suffisantes et d'un personnel compétent. Le PAM assurera la formation des fonctionnaires clés, afin d'appuyer les politiques et programmes nationaux, la gestion des données et les évaluations sexospécifiques de la sécurité alimentaire et de la nutrition.

Risques institutionnels

134. La fourniture d'une assistance intégrée conjuguant diverses composantes et le renforcement de l'autonomie supposent que les membres du personnel du bureau de pays et des bureaux auxiliaires du PAM soient dotés de capacités spécifiques. Avec l'appui du bureau régional, le bureau de pays a procédé à un examen de la structure de ses effectifs afin de recenser les lacunes et de définir les profils de personnel nécessaires pour appuyer la mise en œuvre du PSP.
135. En cas de graves déficits de financement, il faudra réduire les rations et accorder aux activités sauvant des vies la priorité sur le renforcement de l'autonomie. Le PAM a intégré des scénarios d'atténuation dans son plan d'action en matière de partenariat en cas de déficit de financement.

6. Des ressources axées sur les résultats

6.1 Budget de portefeuille de pays

Effet direct stratégique	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Total
1	152 172 460	153 530 153	157 916 256	159 519 901	161 074 951	784 213 720
2	51 145 589	53 334 561	40 919 498	42 595 254	35 706 798	223 701 699
3	23 306 679	23 846 537	24 545 748	23 586 465	22 756 344	118 041 774
4	19 967 560	20 356 089	22 082 330	24 112 954	26 096 760	112 615 693
5	1 448 822	1 313 862	1 333 689	1 339 618	1 347 253	6 783 244
6	15 861 946	16 539 183	16 978 347	17 042 403	17 331 562	83 753 440
Total	263 903 055	268 920 385	263 775 867	268 196 595	264 313 668	1 329 109 571

136. Pendant toute la mise en œuvre du présent PSP, le PAM s'attachera principalement à sauver et à changer la vie des femmes et des hommes réfugiés, rapatriés et déplacés, une action qui mobilise 59 pour cent du budget total. Une autre part du budget, à savoir 34 pour cent, sera utilisée pour venir en aide aux personnes touchées par des phénomènes climatiques récurrents et à d'autres personnes vulnérables, au titre des effets directs stratégiques 2 à 4. Le PAM a alloué 250 millions de dollars aux coûts associés à la problématique hommes-femmes.

137. Si le fait de renforcer progressivement l'assistance en faveur de la résilience et du système alimentaire entraîne initialement des augmentations des coûts au titre de certains effets directs stratégiques, au fil des ans, cette assistance permettra de réduire progressivement les coûts globaux en contribuant à faire baisser le nombre de bénéficiaires. Le soutien apporté aux pouvoirs publics et à la communauté des acteurs humanitaires et de développement au Tchad sera intensifié au titre des effets directs stratégiques 5 et 6.

6.2 Perspectives de financement

138. En 2016, le montant net de l'aide publique au développement se chiffrait à 624,5 millions de dollars, dont 64 pour cent affectés à des interventions en cas de crise, 11 pour cent à des mesures liées à la dette et 25 pour cent au développement. Au cours des dernières années, le financement des interventions d'urgence au Tchad a été marqué par un recul régulier, et le PAM a intensifié ses efforts de mobilisation de ressources à l'appui du renforcement de la résilience.
139. En moyenne, entre 2013 et 2017, le bureau de pays a reçu une enveloppe de 105 millions de dollars par an. Sur la base des données relatives aux années passées, le PAM espère que les activités vitales destinées aux populations déplacées et l'assistance saisonnière fournie aux communautés locales (effets directs stratégiques 1 et 2) représenteront 46 pour cent et 43 pour cent du total des contributions, respectivement. Sur la base des indications formulées par les donateurs, les effets directs stratégiques 3 et 4 seront financés à hauteur de 29 pour cent et 20 pour cent. Les deux derniers effets directs stratégiques devraient quant à eux être financés à hauteur de 89 pour cent et 83 pour cent respectivement.

6.3 Stratégie de mobilisation des ressources

140. Le PAM renforcera sa collaboration avec les donateurs habituels et cherchera à établir des partenariats avec de nouveaux donateurs. De nouvelles sources de financement seront recherchées afin de diversifier la base de donateurs, notamment dans le cadre de partenariats avec les banques de développement et dans le contexte de la coopération Sud-Sud. Le PAM communiquera régulièrement avec les donateurs et organisera des visites sur le terrain pour démontrer l'emploi des meilleures pratiques et faire constater les résultats et les impacts. Le PAM intensifiera les efforts relatifs à la visibilité des donateurs en s'appuyant sur les réseaux sociaux, l'organisation de manifestations spéciales et les médias audiovisuels²⁷.

²⁷ Les mesures concernant spécifiquement les partenaires sont définies dans le plan d'action en matière de partenariat.

ANNEXE I

CADRE LOGIQUE DU PLAN STRATÉGIQUE DE PAYS ÉTABLI POUR LE TCHAD (2019–2023)

But stratégique 1: Aider les pays à atteindre l'objectif Faim zéro

Objectif stratégique 1: Éliminer la faim en préservant l'accès à l'alimentation

Résultat stratégique 1: Chacun a accès à la nourriture

Effet direct stratégique 1: Les personnes touchées par des crises dans les zones ciblées sont en mesure de satisfaire leurs besoins alimentaires et nutritionnels essentiels pendant et après les crises

Catégorie d'effet direct correspondante:
Maintien/amélioration de l'accès des individus et des ménages à une alimentation suffisante

Tient compte de la
nutrition

Domaine d'action privilégié: Intervention face à une
crise

Hypothèses

Les conditions de sécurité demeurent stables

Stabilité politique

Des ressources sont disponibles

Indicateurs d'effet direct

Traitement antirétroviral: taux d'abandon

Taux de fréquentation scolaire

Indice des stratégies de survie fondé sur la consommation (moyenne)

Score de diversité alimentaire

Score de consommation alimentaire

Score de consommation alimentaire – nutrition

Part des dépenses consacrées à l'alimentation

Indice des stratégies de survie fondé sur les moyens d'existence (moyenne)

Efficacité du traitement de la malnutrition aiguë modérée: taux d'abandon du traitement

Efficacité du traitement de la malnutrition aiguë modérée: taux de mortalité

Efficacité du traitement de la malnutrition aiguë modérée: taux de non-réaction au traitement

Efficacité du traitement de la malnutrition aiguë modérée: taux de récupération

Seuil minimal de diversité du régime alimentaire – femmes

Proportion de bénéficiaires qui se souviennent d'un message clé sur la nutrition et le mettent en pratique

Proportion d'enfants âgés de 6 à 23 mois recevant l'apport alimentaire minimum acceptable

Proportion de la population remplissant les conditions pour bénéficier du programme qui y participe effectivement (couverture)

Proportion de la population cible participant à un nombre suffisant de distributions (observance)

Proportion de la population dans les communautés ciblées faisant état d'avantages découlant de l'amélioration de la base d'actifs

Taux de fidélisation

Activités et produits

1. Fournir aux personnes touchées par les crises une assistance intégrée comportant un ensemble de composantes, notamment une assistance alimentaire (assortie ou non de conditions), des repas scolaires, et des aliments nutritifs spécialisés s'agissant des enfants, des filles et des femmes enceintes et allaitantes et des personnes vivant avec le VIH ou la tuberculose, afin de prévenir et de traiter la malnutrition (Transferts de ressources non assortis de conditions pour favoriser l'accès à la nourriture)

Les bénéficiaires touchés par des crises sont ciblés par des messages concernant la nutrition qui contribuent à améliorer les pratiques nutritionnelles (E: Activités de sensibilisation et d'éducation réalisées)

Les bénéficiaires touchés par des crises reçoivent en temps voulu et en quantité suffisante une assistance alimentaire pour la création d'actifs (3A) ou pour la formation, assortie de conditions, qui répond à leurs besoins alimentaires tout en contribuant à améliorer leurs moyens d'existence (A: Ressources transférées)

Les bénéficiaires touchés par des crises reçoivent en temps voulu et en quantité suffisante une assistance alimentaire pour la création d'actifs (3A) ou pour la formation, assortie de conditions, qui répond à leurs besoins alimentaires tout en contribuant à améliorer leurs moyens d'existence (C: Activités de développement des capacités et d'appui technique réalisées)

Les bénéficiaires touchés par des crises reçoivent en temps voulu et en quantité suffisante une assistance alimentaire pour la création d'actifs (3A) ou pour la formation, assortie de conditions, qui répond à leurs besoins alimentaires tout en contribuant à améliorer leurs moyens d'existence (D: Actifs créés)

Les bénéficiaires touchés par des crises reçoivent en temps voulu et en quantité suffisante une assistance alimentaire non assortie de conditions qui répond à leurs besoins alimentaires et nutritionnels et favorise la stabilité (A: Ressources transférées)

Les enfants de 6 à 59 mois, les filles et les femmes enceintes et allaitantes et les personnes vivant avec le VIH ou la tuberculose touchés par des crises reçoivent en temps voulu et en quantité suffisante des aliments nutritifs spécialisés qui permettent de traiter et de prévenir la malnutrition et répondent à leurs besoins alimentaires (A: Ressources transférées)

Les enfants de 6 à 59 mois, les filles et les femmes enceintes et allaitantes et les personnes vivant avec le VIH ou la tuberculose touchés par des crises reçoivent en temps voulu et en quantité suffisante des aliments nutritifs spécialisés qui permettent de traiter et de prévenir la malnutrition et répondent à leurs besoins alimentaires (B: Aliments nutritifs fournis)

Les enfants scolarisés touchés par des crises reçoivent en temps voulu et en quantité suffisante des repas scolaires qui répondent à leurs besoins alimentaires (A: Ressources transférées)

Effet direct stratégique 2: Les personnes en situation d'insécurité alimentaire dans les zones ciblées ont accès à des aliments nutritifs en quantité suffisante toute l'année

Catégorie d'effet direct correspondante:

Maintien/amélioration de l'accès des individus et des ménages à une alimentation suffisante

Tient compte de la nutrition

Domaine d'action privilégié: renforcement de la résilience

Hypothèses

Les conditions de sécurité demeurent stables

Stabilité politique

Des ressources sont disponibles

Indicateurs d'effet direct

Taux de fréquentation scolaire

Indice des stratégies de survie fondé sur la consommation (moyenne)

Score de diversité alimentaire

Score de consommation alimentaire

Score de consommation alimentaire – nutrition

Part des dépenses consacrées à l'alimentation

Indice des stratégies de survie fondé sur les moyens d'existence (moyenne)

Seuil minimal de diversité du régime alimentaire – femmes

Proportion d'enfants âgés de 6 à 23 mois recevant l'apport alimentaire minimum acceptable

Taux de fidélisation

Activités et produits**3. Fournir des repas scolaires aux enfants vulnérables au cours de l'année scolaire en s'appuyant sur la production locale et en la stimulant (Repas scolaires)**

Les enfants scolarisés reçoivent en temps voulu et en quantité suffisante des repas scolaires qui répondent à leurs besoins alimentaires et favorisent l'assiduité scolaire (A: Ressources transférées)

2. Fournir une aide alimentaire saisonnière aux personnes en situation d'insécurité alimentaire ciblées (Transferts de ressources non assortis de conditions pour favoriser l'accès à la nourriture)

Les bénéficiaires ciblés reçoivent en temps voulu et en quantité suffisante une assistance alimentaire qui répond à leurs besoins alimentaires (A: Ressources transférées)

Objectif stratégique 2: Améliorer la nutrition**Résultat stratégique 2: Personne ne souffre de malnutrition****Effet direct stratégique 3: Les personnes vulnérables dans les zones ciblées présentent un état nutritionnel amélioré toute l'année**

Catégorie d'effet direct correspondante: Amélioration de la consommation de produits alimentaires de qualité et riches en nutriments chez les personnes ciblées

Domaine d'action privilégié: renforcement de la résilience

Hypothèses

Les conditions de sécurité demeurent stables

Stabilité politique

Des ressources sont disponibles

Indicateurs d'effet direct

Efficacité du traitement de la malnutrition aiguë modérée: taux d'abandon du traitement

Efficacité du traitement de la malnutrition aiguë modérée: taux de mortalité

Efficacité du traitement de la malnutrition aiguë modérée: taux de non-réaction au traitement

Efficacité du traitement de la malnutrition aiguë modérée: taux de récupération

Seuil minimal de diversité du régime alimentaire – femmes

Proportion de bénéficiaires qui se souviennent d'un message clé sur la nutrition et le mettent en pratique

Proportion d'enfants âgés de 6 à 23 mois recevant l'apport alimentaire minimum acceptable

Proportion de la population remplissant les conditions pour bénéficier du programme qui y participe effectivement (couverture)

Proportion de la population cible participant à un nombre suffisant de distributions (observance)

Activités et produits

6. Fournir un appui adapté aux personnes ciblées pour la production locale d'aliments nutritifs enrichis (Appui aux marchés agricoles au profit des petits exploitants)

Les communautés tirent profit de la disponibilité d'aliments nutritifs enrichis produits localement qui contribuent à améliorer la nutrition (C: Activités de développement des capacités et d'appui technique réalisées)

4. Mettre en œuvre un ensemble de mesures de prévention de la malnutrition comprenant la distribution d'aliments nutritifs spécialisés aux enfants âgés de 6 à 23 mois et aux filles et aux femmes enceintes et allaitantes; des transferts monétaires en faveur des filles et des femmes enceintes et allaitantes qui recourent aux soins prénatals et postnatals; et des mesures de communication visant à faire évoluer la société et les comportements à l'intention de ces filles et de ces femmes et de leurs communautés (Prévention de la malnutrition)

Les bénéficiaires ciblés reçoivent des messages concernant la nutrition qui contribuent à améliorer les pratiques nutritionnelles et à prévenir la malnutrition (E: Activités de sensibilisation et d'éducation réalisées)

Les enfants ciblés âgés de 6 à 23 mois et les filles et les femmes enceintes et allaitantes reçoivent en quantité suffisante des aliments nutritifs spécialisés qui permettent de prévenir la malnutrition (A: Ressources transférées)

Les filles et les femmes enceintes et allaitantes ciblées recourant aux soins prénatals et postnatals (niveau 1) reçoivent en temps voulu et en quantité suffisante des espèces qui leur permettent de bénéficier des services de santé maternelle et de prévenir la malnutrition infantile (A: Ressources transférées)

5. Mettre en œuvre un ensemble de mesures de traitement de la malnutrition comprenant la distribution d'aliments nutritifs spécialisés aux enfants âgés de 6 à 59 mois et aux filles et aux femmes enceintes et allaitantes, et des mesures de communication visant à faire évoluer la société et les comportements à l'intention de ces filles et de ces femmes et de leurs communautés (Traitement nutritionnel)

Les bénéficiaires ciblés reçoivent des messages concernant la nutrition qui contribuent à améliorer les pratiques nutritionnelles et à traiter la malnutrition (E: Activités de sensibilisation et d'éducation réalisées)

Les enfants âgés de 6 à 59 mois et les filles et les femmes enceintes et allaitantes ciblées reçoivent en quantité suffisante des aliments nutritifs spécialisés qui permettent de traiter la malnutrition (A: Ressources transférées)

Les enfants âgés de 6 à 59 mois et les filles et les femmes enceintes et allaitantes ciblées reçoivent en quantité suffisante des aliments nutritifs spécialisés qui permettent de traiter la malnutrition (B: Aliments nutritifs fournis)

Objectif stratégique 3: Assurer la sécurité alimentaire

Résultat stratégique 4: Les systèmes de production alimentaire sont durables

Effet direct stratégique 4: Les populations et les communautés en situation d'insécurité alimentaire dans les zones ciblées disposent de moyens d'existence plus résilients et de systèmes alimentaires plus durables toute l'année

Catégorie d'effet direct correspondante: Amélioration de l'adaptation des ménages et de leur résilience face aux chocs climatiques et autres

Tient compte de la nutrition

Domaine d'action privilégié: renforcement de la résilience

Hypothèses

Les conditions de sécurité demeurent stables

Stabilité politique

Des ressources sont disponibles

Indicateurs d'effet direct

Indice des stratégies de survie fondé sur la consommation (moyenne)

Score de diversité alimentaire

Score de consommation alimentaire

Score de consommation alimentaire – nutrition

Part des dépenses consacrées à l'alimentation

Indice des stratégies de survie fondé sur les moyens d'existence (moyenne)

Proportion de communautés ciblées dans lesquelles la capacité à gérer les chocs et les risques climatiques s'est manifestement améliorée

Proportion de la population dans les communautés ciblées faisant état d'avantages découlant de l'amélioration de la base des moyens d'existence

Proportion de la population dans les communautés ciblées faisant état d'avantages sur le plan de l'environnement

Activités et produits

7. Fournir un appui aux moyens d'existence et aux actifs, notamment grâce au développement ou à la remise en état des actifs naturels et productifs et des infrastructures et aux achats locaux, au profit des personnes touchées ou risquant d'être touchées par l'insécurité alimentaire (Adaptation au changement climatique et gestion des risques)

Les bénéficiaires ciblés reçoivent en temps voulu et en quantité suffisante une assistance alimentaire assortie de conditions qui répond à leurs besoins alimentaires à court terme (A: Ressources transférées)

Les populations ciblées tirent parti des actifs créés ou remis en état pour améliorer leur résilience face aux catastrophes naturelles et leur adaptation aux effets des changements climatiques (D: Actifs créés)

Les petits exploitants et les autres acteurs de la chaîne de valeur ciblés tirent parti du renforcement des capacités techniques qui leur permet d'améliorer leurs moyens d'existence et leur accès à des marchés structurés, notamment en lien avec l'alimentation scolaire utilisant la production locale (C: Activités de développement des capacités et d'appui technique réalisées)

But stratégique 2: Nouer des partenariats pour faciliter la mise en œuvre des ODD

Objectif stratégique 4: Appuyer la mise en œuvre des ODD

Résultat stratégique 5: Les pays ont des capacités renforcées pour mettre en œuvre les ODD

Effet direct stratégique 5: Les institutions nationales sont dotées de meilleures capacités de gestion des politiques et programmes relatifs à la sécurité alimentaire, à la nutrition et à la protection sociale, notamment les programmes qui favorisent la cohésion sociale et la stabilité toute l'année

Catégorie d'effet direct correspondante: Renforcement de la capacité des institutions et systèmes publics et privés, y compris les intervenants locaux, à recenser, cibler et secourir les populations en situation d'insécurité alimentaire et de vulnérabilité sur le plan nutritionnel

Domaine d'action privilégié: renforcement de la résilience

Hypothèses

Les conditions de sécurité demeurent stables

Stabilité politique

Environnement propice à la collaboration avec les institutions nationales

Indicateurs d'effet direct

Score de capacité Faim zéro

Activités et produits

8. Assurer une formation et un appui technique à l'intention des institutions nationales chargées de la conception et de la mise en œuvre d'un dispositif permanent de planification des interventions relatives à la sécurité alimentaire et à la nutrition assorti de mécanismes d'alerte rapide et de coordination consolidés, ainsi que d'un filet de sécurité réactif en cas de chocs, prenant en compte la question de la nutrition et favorisant l'évolution des relations entre les sexes (à l'appui des effets directs stratégiques 1 et 2); de programmes de formation et de communication pour l'amélioration de la nutrition et l'adoption de pratiques agricoles résilientes (effets directs stratégiques 3 et 4); et de mécanismes améliorés de coordination dans les domaines de l'alimentation et de la nutrition (Renforcement des capacités institutionnelles)

Les personnes en situation d'insécurité alimentaire tirent profit des capacités renforcées concernant les interventions dirigées par les pouvoirs publics, l'alerte rapide la coordination et la protection sociale, qui leur permettent de recevoir en temps voulu et en quantité suffisante une assistance équitable, cohérente et prévisible de la part du Gouvernement et du PAM et de ses partenaires (C: Activités de développement des capacités et d'appui technique réalisées)

Les communautés tirent profit d'une meilleure coordination des politiques alimentaires et nutritionnelles (M: Mécanismes de coordination nationaux appuyés)

Les communautés tirent profit de l'amélioration de la gouvernance et de la coordination en matière de sensibilisation et de plaidoyer, qui contribue à l'amélioration de leur nutrition et de leur résilience (C: Activités de développement des capacités et d'appui technique réalisées)

Objectif stratégique 5: Travailler en partenariat pour de meilleurs résultats au regard des ODD

Résultat stratégique 8: Le partage des connaissances, du savoir-faire et de la technologie renforce l'appui apporté par les partenariats mondiaux aux activités menées par les pays en vue de réaliser les ODD

Effet direct stratégique 6: Les partenaires humanitaires et de développement au Tchad ont accès à des services communs leur permettant d'atteindre les régions ciblées et d'y déployer leurs activités toute l'année

Catégorie d'effet direct correspondante: Amélioration des plateformes de coordination communes

Domaine d'action privilégié: intervention face à une crise

Hypothèses

Les conditions de sécurité demeurent stables

Environnement propice à la prestation de services

Des ressources sont disponibles

Indicateurs d'effet direct

Taux de satisfaction des usagers

Activités et produits

9. Fournir des services liés à la chaîne d'approvisionnement, aux technologies de l'information et des communications et à la gestion de l'information et d'autres services logistiques à la communauté d'acteurs humanitaires et de développement (Prestation de services et plateformes)

Les populations touchées tirent profit des services liés à la chaîne d'approvisionnement, aux technologies de l'information et des communications et à la gestion de l'information et des autres services logistiques fournis par le PAM aux partenaires, qui leur permettent de recevoir en temps voulu une assistance efficace (H: Services et plateformes partagés mis à disposition)

10. Assurer les services aériens de l'UNHAS pour permettre aux partenaires d'atteindre les zones d'intervention humanitaire (Prestation de services et plateformes)

Les besoins des populations touchées ciblées par les partenaires humanitaires sont traités en utilisant les services du PAM, fournis en temps voulu et à moindre coût (H: Services et plateformes partagés mis à disposition)

But stratégique 1: Aider les pays à atteindre l'objectif Faim zéro**C.1. Les populations touchées sont en mesure de tenir le PAM et ses partenaires comptables pour ce qui est de répondre à leurs besoins alimentaires en tenant compte de leurs avis et de leurs préférences****Résultats transversaux**

C.1.1 Proportion de personnes bénéficiant d'une assistance informées au sujet du programme (qui en sont les bénéficiaires, ce qu'ils vont recevoir, quelle est la durée de l'assistance)

C.1.2 Proportion d'activités pour lesquelles les avis donnés en retour par les bénéficiaires sont consignés, analysés et pris en compte pour améliorer les programmes

C.2. Les populations touchées sont en mesure de bénéficier des programmes du PAM d'une manière qui assure et renforce leur sécurité, leur dignité et leur intégrité**Résultats transversaux**

C.2.1 Proportion de personnes ciblées ayant accès à l'assistance sans se heurter à des problèmes de protection

C.3. L'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes progressent au sein des populations bénéficiant de l'assistance du PAM**Résultats transversaux**

C.3.1 Proportion de ménages au sein desquels les décisions quant à l'utilisation des produits alimentaires, des espèces ou des bons sont prises par la femme, par l'homme ou par les deux, ventilée par modalité de transfert

C.3.2. Proportion de femmes parmi les membres des entités prenant les décisions concernant l'assistance alimentaire (comités, conseils, équipes, etc.)

C.3.3 Type de transfert (vivres, espèces, bons ou pas de rémunération) reçu par les personnes participant aux activités du PAM, ventilé par sexe et type d'activité

C.4. Les communautés ciblées tirent profit des programmes du PAM sans que cela nuise à l'environnement**Résultats transversaux**

C.4.1 Proportion d'activités pour lesquelles les risques écologiques ont été évalués et des mesures d'atténuation définies, selon que de besoin

ANNEXE II

VENTILATION INDICATIVE DES COÛTS, PAR EFFET DIRECT STRATÉGIQUE (<i>en dollars</i>)							
	Résultat stratégique 1, cible 1 de l'ODD 2	Résultat stratégique 1, cible 1 de l'ODD 2	Résultat stratégique 2, cible 2 de l'ODD 2	Résultat stratégique 4, cible 4 de l'ODD 2	Résultat stratégique 5, cible 9 de l'ODD 17	Résultat stratégique 8, cible 16 de l'ODD 17	Total
	Effet direct stratégique 1	Effet direct stratégique 2	Effet direct stratégique 3	Effet direct stratégique 4	Effet direct stratégique 5	Effet direct stratégique 6	
Domaine d'action privilégié	Intervention d'urgence	Renforcement de la résilience	Renforcement de la résilience	Renforcement de la résilience	Renforcement de la résilience	Intervention d'urgence	
Transferts	680 180 843	189 868 216	94 844 558	92 223 864	4 447 769	74 692 476	1 136 257 724
Mise en œuvre	37 061 730	14 749 473	13 119 091	10 769 300	1 756 220	1 908 636	79 364 451
Coûts d'appui direct ajustés	19 108 337	5 430 855	2 873 698	2 749 272	165 254	2 040 616	32 368 032
Total partiel	736 350 911	210 048 544	110 837 347	105 742 435	6 369 243	78 641 728	1 247 990 207
Coûts d'appui indirects (6,5 pour cent)	47 862 809	13 653 155	7 204 428	6 873 258	414 001	5 111 712	81 119 363
Total	784 213 720	223 701 699	118 041 774	112 615 693	6 783 244	83 753 440	1 329 109 571

Liste des sigles utilisés dans le présent document

CELIAF	Cellule de Liaison et d'Information des Associations Féminines
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
HCR	Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés
ODD	objectif de développement durable
OMS	Organisation mondiale de la Santé
ONASA	Office national de sécurité alimentaire
PIB	produit intérieur brut
PNUAD	Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
PSP	plan stratégique de pays
UNHAS	Services aériens d'aide humanitaire des Nations Unies
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance